le franco albertain

Mercredi le 26 septembre 1973. Volume 6 Numéro 44

Quatre ans après la loi et il y a encore des enseignes unilingues

JASPER - L'on retrouve encore deux enseignes unilingues anglaises à une des portes les plus principales du parc national de Jasper. Arrivant d'Edmonton, on peut lire en anglais, dès l'entrée dans le parc et où on est prié de s'arrêter, (traduction ingénue du mot français stop), l'avis de déclarer les armes à feu.

Avant de poursuivre sa route on remarque encore un écriteau signalant le prix des permis d'entrée du parc. Deux des enseignes des plus importantes, des plus nécessaires et des plus à la vue du public voyageur.

Mais sans doute ne faut-il pas s'indigner de cette lenteur a rendre ces écriteaux bilingues car la saison touristique est terminée.

Pourtant le bureau du Commissaire des langues officielles recommandait il y a un an, que toutes les enseignes et affiches des Parcs nationaux soient bilingues d'ici le 1er juin 1972.

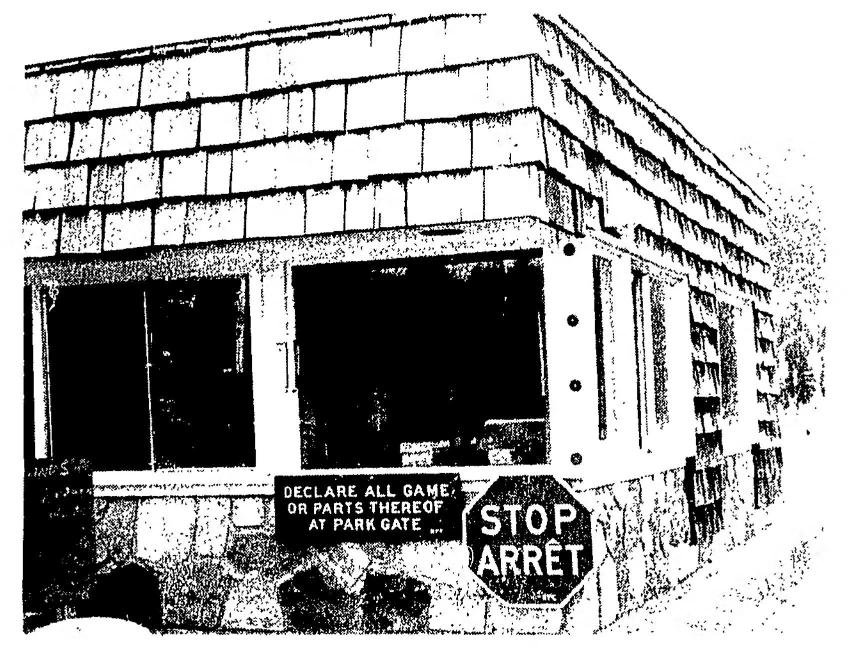
Un an après et on en retrouve encore à des points stratégiques du parc de Jasper. Interrogé à ce sujet, le directeur en chef du bureau des services aux visiteurs du parc de Jasper, expliquait même que ces enseignes étaient vieilles d'il y a deux à trois ans. Si c'est surtout l'aspect visuel qui est touché par les exigences de la loi dans les parcs nationaux de l'Ouest, il faut dire que quatre ans, c'est long, et sans avoir encore réussi à rendre des enseignes, les plus à la vue au public, bilingues. Mégarde, insouciance ou butade?

Même si la loi recommande à la direction des parcs nationaux de rendre son personnel saisonnier le plus bilingue possible, il est intéressant de relever le nombre de ces employés au service du public durant la dernière saison. Sur les 350 employés du ministère des Affaires indiennes au service du parc national de Jasper au cours de l'été dernier, 30 présentaient une "capacité" bilingue, c'est du moins ce que nous indiquait le directeur en chef des services aux visiteurs.

Sur un service permanent de vingt gardiens, aucun n'est bilingue et on n'en retrouve qu'un durant la saison estivale. Une autre recommandation du bureau du Commissaire est que des naturalistes et guides bilingues soient mis à la disposition du public. Trois saisonniers sur un personnel de 15 naturalistes l'étaient au cours de l'été dernier et aucun sur le personnel permanent. Du personnel directement attaché au service des visiteurs, 13 sur les 89 employés saisonniers étaient bilingues et deux permanents seulement le sont. Aucune information ne précise d'ailleurs où étaient localisés ces employés.

Du personnel bilingue dans la Gendarmerie Royale du Canada, on en retrouve aucun sur les 12 attachés dans le parc national de Jasper. Même s'il est vrai que le nombre de postes bilingues dans les parcs de l'Ouest restera toujours assez restreint selon Keith Spicer, certaines recommandations de son bureau suggèrent au ministère des Affaires Indiennes de considérer la communauté francophone de la province pour des postes bilingues dans les parcs et de même favoriser des cours de langues pour ses employés. Lors d'une conversation téléphonique au sujet du nombre d'employés bilingues dans le parc de Jasper, on nous laissait entendre sans sérieux que les employés permanents étaient trop occupés pour apprendre le français.

Un télégramme au Commissaire des langues officielles a été dépêché à Ottawa.



Moins d'élèves dans les écoles séparées

par Jacinthe Perreault

EDMONTON - Le nombre d'élèves qui se sont inscrits cette année dans les écoles catholiques d'Edmonton est inférieur à celui de l'année précédente. Les écoles élémentaires et secondaires de la ville qui comptent actuellement 30,536 élèves et qui avaient 30,862 à la même date l'an dernier auraient diminué de quelques 336 élèves. C'est du moins ce qu'indique un rapport présenté au conseil de la Commission des écoles séparées d'Edmonton, lors de sa réunion du 17 septembre dernier.

On prévoit toutefois que cette différence s'abaissera à 326 étudiants d'ici le 1er octobre. Mais les inscriptions à la maternelle sont plus élevées que l'an dernier, elles sont en effet passées de 770 à 1,134.

Tout en conservant un dénominateur d'un élève par 20 enseignants, le conseil a dû réduire son personnel enseignant régulier et attaché au bureau central.

La Commission des écoles séparées avait 23.5 enseignants de moins que l'an dernier. Si elle avait employé 1,536.5 enseignants, la Commission n'employait pour l'année scolaire 73/74, que 1,513.3 professeurs. Moins d'enseignants ont été embauchés au niveau élémentaire, ainsi qu'au niveau intermédiaire. Si ce n'eût été des fonds supplémentaires accordés à des projets spéciaux, la Commission scolaire aurait été dans l'obligation de réduire son personnel de 73 enseignants.

Dans le cadre de ces projets spéciaux, les écoles bilingues d'Edmonton ont pu bénéficier de personnels supplémentaires, subventions notamment accordées à la direction des écoles, des fonds fédéraux allant au ministère de l'éducation pour l'enseignement en langue minoritaire.

L'école Grandin qui cette année n'offre qu'un programme bilingue, bénéficiait d'un enseignant supplémentaire pour porter son personnel à 14 professeurs. Comparativement à 267 élèves francophones l'an dernier, l'école Grandin a reçu pour l'année scolaire 73/74 , 310 élèves qui sont tous capables de suivre des cours en français. Une nette amélioration depuis l'année dernière où 220 élèves seulement suivaient le programme bilingue. Quelque 80 d'entre eux étaient d'origine francophone et 140 d'origine anglophone.

L'école St-Thomas d'Aquin qui elle offre deux programmes de langue d'enseignement recevait 366 élèves en septembre.

Sur ceux-ci 230 favorisaient le programme bilingue. St-Thomas a de même acquis un enseignant de plus pour porter son personnel à 17 enseignants. L'année précédente 30 élèves de moins s'étaient inscrits au programme bilingue.

Environ 531 étudiants bilingues se sont inscrits à l'école secondaire J. H. Picard sur un grand total de 555 inscriptions. L'école Picard a augmenté son personnel de 2.5 enseignants pour avoir actuellement 27.5 professeurs.

Tous les immigrants doivent être en règle

par Marie-Andrée Lorrain

Le gouvernement du Canada a convenu d'accorder à ceux qui ne sont pas immigrants et qui sont rentrés au Canada avant ou le 30 novembre 1972 l'ultime occasion de solliciter le droit de résidence permanente.

La demande de résidence permanente doit être déposée à un Centre d'Immigration du Canada. La période d'inscription se terminera le 15 octobre 1973 à minuit. Ceux qui feront une demande dans ce délai ne seront pas poursuivis pour être entrés ou demeurés au Canada illégalement.

Cette dernière occasion de faire une demande s'applique à ceux qui sont entrés au Canada comme visiteurs ou illégalement avant ou le 30 novembre 1972 et à ceux qui sont demeurés au Canada depuis avec ou sans permis.

Droit d'appel

Durant cette période la grande majorité de ceux qui feront la demande obtiendront le statut d'immigrant. Ceux à qui le statut sera refusé pourront en appeler à la Commission d'appel de l'Immigration qui est un organisme autonome.

Jusqu'à maintenant, 1,897 personnes se sont inscrites pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest; et un total de 2,266 personnes se seraient inscrites pour le reste du Canada.

Certains estimeraient que 50,000 à 200,000 personnes vivraient illégalement au Canada mais le gouvernement se refuse à confirmer ces chiffres puisqu'il est très difficile de dénombrer des gens non inscrits.

"Malgré toute la publicité et l'information accordées à ce programme d'inscription beaucoup d'immigrants se méfient" a déclaré M. S. N. Empson du Centre d'Immigration d'Edmonton et pourtant, selon M. Empson, il n'y a pas lieu de s'inquiéter: "Présentez-vous, le gouvernement est sincère car jusqu'ici 98 à 99% des gens qui se sont présentés ont été acceptés ce n'est pas une question d'entraîner les gens à nos bureaux pour les déporter. Nous voulons simplement leur donner une dernière chance de s'enregistrer."

Risque d'expulsion

Les personnes qui ne s'inscriront pas avant minuit le 15 octobre 1973 perdront leur droit de déposer au Canada une demande d'immigrant de même que leur droit d'en appeler d'une ordonnance future d'expulsion.

Le défaut de déposer une demande durant la période spéciale fera courir le risque d'être retracé et expulsé sans droit d'appel.

Nouvel animateur pour la région de Morinville-Legal



Gérard Rouleau est le nouvel animateur pour la région de Morinville-Legal, incluant Vimy et Picardville et les régions environnantes. 16 à 18% de la région est francophone.

Selon lui, les priorités de Morinville-Legal sont l'organisation sociale de la communauté et la jeunesse. Les villages sont séparés, les gens ne semblent pas intéressés à faire des choses "ensemble", ce qu'il faut c'est tenter de découvrir des activités qui les inciteraient à se regrouper.

Il voudrait "faire revivre le monde" par des expériences humaines et des activités qui permettraient aux jeunes de créer quelque chose". Créer par la chanson et le théâtre ferait découvrir aux gens ce qu'ils sont, c'est-à-dire des Albertains d'expression française. "Tout ce qui nous avons pour conserver notre langue, c'est notre vie sociale". Il espère obtenir la collaboration de 4 à 8 personnes de chacun des villages pour participer au Théâtre régional.

Gérard Rouleau a fait ses études au Collège Universitaire St-Jean, à l'Université de Calgary en littérature et histoire canadienne-française, il a obtenu son B. ed. à l'Université de l'Alberta.

Il a enseigné deux ans le français et l'étude sociale à l'école intermédiaire de Vimy. Il est le fondateur du P'tit Théâtre de Vimy qui existe depuis un an.

Son bureau sera ouvert à partir du 1er octobre, à la Bibliothèque Publique de Legal.

"Une expérience en français"

A la fin de décembre 1972, la Commission Scolaire des Ecoles Catholiques d'Edmonton engageait une personne qui puisse vérifier les besoins et les intérêts pour un programme d'immersion en français sous forme de recherche dans le milieu.

Diane Lemire chargée de cette recherche présentait l'élaboration d'un tel programme à la Commission Scolaire vers la fin du mois de mars 1973.

Cet été, sept animateurs et une coordinatrice conduisaient ce programme dont Glennis Marshall, Mariette Belland, Marie-Hélène Chmura, Margot Simonot, Rose-Marie Mc Guire, Robert Simpson, Yves Julien et Diane Lemire. Les salaires étaient subventionnés par le Ministère de la culture-Jeunesse et Récréation d'Alberta (S. T. E. P.). De plus, notons que la participation des parents ou frères et soeurs adolescents était très active.

"Expérience en français" était le nom du programme. Il groupait cent cinquante enfants entre six et douze ans. Le tiers était anglophone et les deux tiers étaient bilingues. Deux sessions de trois semaines du 9 au 27 juillet et du 30 juillet au 27 août étaient réparties ainsi: deux semaines à la ville (locaux de l'école Grandin) et une semaine à la campagne (Camp St-Joachim, lac Ste-Anne).

A la ville les enfants participaient à diverses activités telles que les arts plastiques, l'art dramatique, les sports, la musique, l'audio-visuel et des excursions. A la campagne, se tenaient les mêmes activités; par contre, les enfants étaient plus enthousiastes et détendus car ils étaient éloignés du contexte restreint que présente la ville ou l'école.

Ce projet pilote a pu se réaliser grâce à la contribution pécunière des parents n'ayant pas pu obtenir les fonds auprès de certains organismes.

Les enfants ont évalué leur programme et à l'unanimité, ils disent avoir aimé leur programme et suggèrent sa continuité l'été prochain. Après ce programme, les participants étaient réunis pour voir la projection de leurs films faits lors du camp. A cette rencontre où ils revivaient de nouveau cette agréable expérience certains se nommaient comme représentants du comité qui serait consulté sur le contenu d'un prochain programme.

Egalement les parents ont demandé la tenue d'une réunion pour former un comité pour étudier les possibilités de la tenue d'un tel programme l'été prochain.

Des rapports-évaluations présentés par les animateurs et la coordinatrice analysent ce programme et offrent une nouvelle orientation au prochain programme visant une meilleure adaptation du programme quant aux intérêts des enfants et un fonctionnement plus adéquat quant à l'aministration de ce programme.

Le programme "Expérience en français" évitait aux enfants la monotonie et la rigidité des cours de français académiques. Cette immersion était naturelle: les enfants participaient en français aux activités qu'ils aimaient et créaient leur propre contexte francophone.

Ce programme désirait plus animer l'intérêt des enfants pour le français que leur imposer cette langue. Ainsi, la liberté des enfants était respectée et encourageait à leur autonomie. Il est à espérer que ces principes fondamentaux du programme soient respectés si cette "Expérience en français" se répète l'an prochain.

Nouveau bureau de l'ombudsman

EDMONTON - L'ombudsman de l'Alberta, M. George B. McClellan a annoncé l'ouverture d'une filiale de son bureau à Calgary.

M. W. F. McElhone sera l'attaché de ce nouveau bureau de Calgary. M. McElhone travaillait depuis 1969 au bureau d'Edmonton, au titre d'assistant et de préposé à l'étude des dossiers. Il a de plus 34 ans d'expérience, au service du gouvernement fédéral, dans le domaine des études et enquêtes spéciales.

Un autre membre du personnel d'étude devra être engagé sous peu ainsi que l'équipe du secrétariat.

Le bureau de Calgary cumulera deux fonctions principales. Il servira premièrement à assister le public dans la formulation de plaintes et griefs à l'attention de l'ombudsman ainsi qu'à déterminer les plaintes qui ne tombent pas sous sa juridiction de l'ombudsman qui n'a l'autorisation de faire suite qu'à celles touchant aux ministères et agences du gouvernement de l'Alberta.

Le nouveau bureau de Calgary saura aussi donner assistance et direction sur toutes questions pertinentes aux divers aspects du travail de l'ombudsman. Il faut toutefois noter que toutes les plaintes doivent être formulées par écrit et orginalement adressées au bureau provincial au 729 Centennial Building. Toutes les plaintes sont examinées et évaluées par l'ombudsman lui-même.

Le second rôle du bureau de Calgary sera d'effectuer les études et enquêtes nécessaires relatives aux plaintes touchant le région du Sud de l'Alberta.

Ce bureau sera situé dans l'édifice de la Banque Royal, #1010, au 325, 8e avenue S.W. Calgary. Le numéro de téléphone est: 261-6185

Salon syndical-industriel du CTC

EDMONTON - Le troisième Salon syndical - industriel, qui se déroulera à Edmonton du 5 au 9 octobre, constituera un exemple unique de collaboration patronale - syndicale.

Tout y sera gratuit: les démonstrations, les étalages, les attractions spéciales, l'entrée et le stationnement; de plus, les visiteurs rentreront chez eux avec des cadeaux, prix et souvenirs valant des milliers de dollars.

Organisée sous les auspices du service de l'Etiquette syndicale du Congrès du Travail du Canada, l'exposition a pour objet ce que les travailleurs syndiqués et les employeurs progressistes peuvent accomplir lorsqu'ils se donnent la main.

Elle montrera effectivement le grand éventail de produits et de services qu'offre le Canada, dont plusieurs seront produits ou accomplis sur place. De plus, les Canadiens y trouveront une dimension nouvelle de l'importance industrielle de leur pays.

Le troisième Salon industriel-syndical s'inscrit dans une tradition de succès. Le premier, tenu à Kitchener (Ont.), avait attiré 50,000 visiteurs. Le deuxième, à London (Ont.), avait atteint un nouveau sommet de 90,000 Tout indique qu'Edmonton constituera un record de plus.

Quoi faire??????

Edmonton

JUSQU'AU 28 septembre: Exposition "Le Patrimoine Multiculturel du Canada" au Musée provincial, 12845 - 102e Avenue.

LUNDI le 1er octobre - Prochaine réunion de la Société Mater Christi à 8h.00 p.m. à l'église St-Thomas, 8520 - 91e rue, Edmonton.

Rivière la Paix

LUNDI le 1er octobre: "Rencontre des CHANTE-JOIE" à 8h.00 p.m. au Collège.

MERCREDI le 3 octobre: Film français présenté au Collège à 8h.30 p.m.

MARDI le 9 octobre: L'Association pour le hockey mineur aura son assemblée générale pour tous à l'arène à 8h.00 p.m.

"Le slim program" réunit tous les mardis les dames qui veulent se tenir en forme, au gymnase de l'école Routhier à 8h.00 p.m.

L'équipe des Affaires Publiques A CBXFT



De gauche à droite: GEOFFREY BROWN (recherchiste), LUC HEBERT (annonceur), FRANCOISE BALESTRI (recherchiste), MICHELE GREGORET (script-assistante), BERNARD PICARD (réalisateur), HELENE NARAYANA (recherchiste), JEAN PATENAUDE (annonceur) et GUY PARISEAU (réalisateur).

● 18h30
Nouvelles nationales et sports

● 18h45
Nouvelles régionales

● 18h55
Affaires publiques régionales

● 19h10
Actualités nationales

ACTUALITES 24 ——— Du lundi au vendredi, dès le 1er octobre

Dès le premier octobre, dans le cadre des ACTUALITES 24, présentées du LUNDI au VENDREDI à 18h.30 à l'antenne de CBXFT, l'équipe de production présentera en plus des nouvelles locales et régionales, quelque vingt minutes d'Affaires publiques qui traiteront de divers sujets d'actualité touchant de près les Albertains.

Cette équipe est toujours en quête d'informations. Si vous avez connaissance soit de certaines activités locales et régionales, ou encore de problèmes, de projets ou autres, s.v.p. nous en informer en communiquant avec l'un ou l'autre des membres de l'équipe au numéro 469-2321

editorial

Faudrait pas lâcher!

Là où elle est importante, la communauté francophone revendique des écoles françaises pour ne pas perdre sa langue complètement, et où elle est plus petite, elle demande un enseignement bilingue pour ne pas perdre l'anglais. A la lueur des derniers développements de la situation de l'enseignement en langue minoritaire dans divers coins du pays, la chose paraît, du moins que l'on puisse dire, assez paradoxale.

Submergée dans un milieu "presque" totalement anglais, la communauté franco-albertaine ne pouvait s'entendre à donner un enseignement élémentaire et secondaire entièrement en français de peur de mal préparer les étudiants à fonctionner dans ce milieu, alors que la minorité ontarienne est prête à plusieurs semaines de grève pour avoir droit à des écoles françaises et s'assurer ainsi une certaine force linguistique. Et il y a en Ontario 750,000 citoyens d'origine Canadienne française et donc de nombreux centres français importants où l'on risque encore moins qu'en Alberta de perdre sa langue.

Les Franco-manitobains par ailleurs, se concentrent davantage en communauté linguistique propre et semblent favoriser un enseignement donné en français, à l'exception bien sûr des cours d'anglais. La Liberté mentionnait en effet dans un récent numéro que le nombre d'élèves inscrits dans des programmes unilingues de la division scolaire de St-Boniface, augmentait et qu'il baissait par contre, dans les programmes bilingues en comparaison avec l'année précédente. Le programme bilingue qui attirait il y a trois ans, 48% des élèves, n'est plus choisi que par 34%.

Saurait-il de mise de s'attendre à ce que les derniers résultats de recherches et expériences pratiques, exposés par des éminents en la matière, lors de la conférence sur le bilinguisme, permettent aux 9 administrateurs et 156 enseignants de l'Alberta de remettre encore en question les orientations actuelles des écoles "forcément" bilingues? Et à quand l'école pour assurer une communauté linguistique forte et non pas uniquement orientée de façon à bien préparer pour se mieux ajuster dans le milieu de l'autre. Il est du reste assez rare de rencontrer un Franco-albertain qui au tout début de ses années scolaires, ne peut parler anglais; il communique bien souvent avec son univers le plus proche dans cette langue.

Comment persister dans l'indifférence et l'inertie lorsque plusieurs expériences démontrent qu'un enseignement entièrement français durant les 6 premières années scolaires, saurait d'autant plus souhaitable à l'entité franco-albertaine et que l'anglais viendrait par la suite d'autant plus rapidement... s'il n'y était pas déjà! L'idée de l'école française se heurte certes à bien des considérations budgétaires, disponibilité des manuels, manque d'enseignants qualifiés, mais elle se barre encore contre ce souci ou cette peur de plusieurs de perdre l'anglais et non pas l'inverse. N'a-t-on pas accepté depuis déjà assez longtemps l'efficacité des expériences d'immersion dans l'apprentissage d'une deuxième langue et l'Alberta n'est-elle pas l'endroit d'immersion rêvée pour apprendre l'anglais?

Ou serait-ce encore qu'on exprime une peur de perdre l'anglais, camouflée sous le manteau d'une peur que l'enfant ne puisse déjà plus s'adapter à un milieu complètement français. C'est justifier s'éteindre un peu et davantage tout en s'y adaptant bien.

par Jacinthe Perreault

dossier



Encore des enseignes unilingues

N.D.L.R. Le Commissaire aux langues officielles M. Keith Spicer, déclarait à Edmonton lors de la conférence sur le bilinguisme que le public voyageur canadien avait droit partout au pays à des services bilingues de la part des organismes fédéraux et plus particulièrement dans les parcs nationaux. Tout en précisant que c'était surtout l'aspect visuel qui était touché par les exigences de la loi (affiches, écriteaux, documentations) dans les parcs nationaux de l'Ouest, il soulignait que les services au public les plus importants devraient tout de même se doter d'une "capacité bilingue".

Par ailleurs dans le deuxième rapport qu'il présentait aux Communes, Keith Spicer suggérait au gouvernement de mener une campagne d'information auprès des minorités francophones pour expliquer que les articles de la loi notamment celui basé sur la demande importante et celui adressé au public voyageur sont de bons moyens de s'assurer leurs droits linguistiques fédéraux.

Dans cette optique nous reproduisons quelques extraits des recommandations du Commissaire en ce qui concerne les parc nationaux afin que la communauté franco-albertaine puisse elle-même s'assurer de ses droits.

Le fait de retrouver encore des écriteaux unilingues et de constater que le parc national de Jasper ne peut pas offrir une toute petite "capacité bilingue" hors de la saison "touristique" n'incite-t-il pas à se poser des questions, surtout lorsque l'ensemble des services bilingues ne semble s'adresser qu'à l'influx saisonnier de visiteurs? En d'autres termes la communauté franco-albertaine ne peut en dehors de la saison estivale, exiger une "capacité bilingue" de la part des services du parc.

C'est à la requête du sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien que le Bureau du Commissaire a accepté d'entreprendre une étude spéciale sur la meilleure façon d'assurer des services bilingues dans les parcs nationaux et les lieux historiques. Le Commissaire a en outre accepté de formuler des recommandations précises sur l'administration des parcs. En fait, la Direction responsable nous a demander d'agir, jusqu'à un certain point, à titre de conseillers en gestion pour l'organisation de ses services bilingues.

RECOMMANDATIONS NATIONALES

- que dans les limites du parc, toute la signalisation externe et interne soit bilingue avant le 1er juin 1972;

- que, lorsque le programme relatif à la signalisation bilingue aura atteint son terme, on effectue au bureau régional un relevé méthodique afin de s'assurer:
a) qu'il n'existe plus de panneaux unilingues;
b) que les textes sont précis et corrects dans les deux langues;
c) que les deux langues officielles jouissent partout d'une importance égale;
- que la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques entreprenne des pourparlers avec les gouvernements provinciaux afin d'obtenir la permission de remplacer par des panneaux bilingues les panneaux routiers unilingues actuels aux abords des parcs;
- que la Direction établisse un ordre de priorité pour traduire les panneaux d'urgence;
- que la signalisation de tous les sentiers de la nature soit rendue bilingues ou que les sentiers soient pourvus de numéros et non de panneaux, dont la signification serait exposée dans des brochures ou dépliants mis à la disposition des visiteurs; dans ce dernier cas, s'il restait encore des panneaux ceux-ci devraient être rendus bilingues;

SERVICES D'ACCUEIL

- qu'on observe la politique ministéreille qui consiste à répondre à la correspondance dans la langue du correspondant et qu'on fasse tout ce qui est possible pour réduire à un strict minimum les retards à répondre dans la langue officielle de la minorité;
- que, lorsqu'on dispose de gardes bilingues, on les place aux endroits où ils ont le plus de chance d'entrer en contact avec le public;

REGIONS CENTRALES ET DE L'OUEST SEULEMENT

-que, tant que les ressources en personnel bilingue seront limitées, (a) l'on établisse un ordre de priorité pour la répartition du personnel bilingue chargé d'assurer des services aux visiteurs, en fonction du degré d'utilisation de ces services; par exemple:
-préposés à l'information,
-préposés aux terrains de camping,
-préposés aux plages,
-préposés aux portes d'entrée,
-préposés aux courts de tennis,
-préposés aux jeux de quilles sur le gazon,

PERSONNEL

- que dans tous les parcs, une capacité d'hébergement accrue soit mise à la disposition des employés occasionnels, hommes et femmes, en vu de faciliter l'embauchage de ce personnel en dehors du voisinage immédiat du parc;
- qu'il y ait un nombre suffisant d'employés saisonniers et occasionnels bilingues dans les postes clefs par rapport au public tels que les naturalistes, les préposés à l'information, les gardiens de plages, les préposés à l'entrée et aux terrains de camping et les guides dans tous les parcs nationaux et lieux historiques, aux heures où les parcs et lieux offrent leurs services aux visiteurs;

- que la priorité soit donnée a la formation linguistique des employés en contact avec le public, indépendemment de leur niveau ou du genre de leur emploi;

(Rapport annuel 72/73)

Le Franco

Hebdos du Canada



DIRECTEUR: Guy Lacombe

REDACTRICE: Jacinthe Perreault

ASSISTANTE A LA REDACTION: Marie-Andrée Lorrain

SECRETAIRES A LA REDACTION:
Louise Chartrand
Ginette Brown

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

ABONNEMENT: $5.00 par année; $9.00 pour deux ans. Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année. - Courrier de deuxième classe; enregistrement no. 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10010 - 109e Rue, Edmonton, T5J 1M4

opinions libres

N.D.L.R. La rédaction refusera de publier toute lettre anonyme. Liberté à l'opinion qui se supporte d'une signature, camouflée s'il le faut sous un pseudonyme.

Les choralies c'était électrifiant

Réflexions d'environ 100 participants du Manitoba:

- L'EVENEMENT DE L'ANNE - 1,200 choristes, atmosphère climatérique et psychologique fait-sur-commande, "électrifiant"...

- ORGANISATION - impressionnate, réaliste qui a dépassé ce à quoi on pouvait s'attendre en partant: logement, repas, informations quotidiennes, soirée "Klondike" à Morinville, les concerts, tournées...

- ORGANISATEUR - compétents sympathiques, ouverts, polis, détendus, etc, etc.

- PARTICIPANTS - colorés, enthousiastes, sociables, "tanants", agréablement surpris...

- PROGRAMME (10 ateliers) - chargé, éventail varié ouvrant des horizons en tout genre de musique chefs de qualié...

- ECHANGES - très amicaux, enrichissants , rencontres intimes...

- VOYAGE-ECLAIR (Edmonton/ Jasper/Lac Louise/Banff) - 28 autobus équipés de guides et de 2,400 goûters!...

- CHORALIES INTERNATIONALES AU CAMPUS UNIVERSITAIRE D'EDMONTON - certaines traductions en la langue anglaise s'imposaient. Cela va de soi. Cependant, c'était aussi une excellente occasion d'affirmer et d'identifier le caractère francophone dans l'Ouest Canadien.

Félicitations et merci!

Marie Fournier, présidente des Mélomanies. Man.

Pour vous dire juste un peu...

Permettez-moi, Madame la Rédactrice, d'emprunter ces quelques lignes pour faire l'éloge de sept jeunes franco-albertains qui se sont hautement signalés parmi un groupe de 55 jeunes qui participaient à un camp de formation culturelle à Katimavik au Québec (du 25 août au 2 septembre).

La tâche de monitrice que l'on m'avait assignée me permit de scruter davantage cette admirable jeunesse venant de toutes les provinces canadiennes. Que je voudrais pouvoir mettre sur papier la splendide lueur qui se voyait dans leurs yeux - d'une jeunesse qui ne sait pas mourir.

Chaque province avait son charme et sa force, mais je vous confie que je me suis laissée éblouir par "les nôtres". Comprenez qu'en qualifiant mes sentiments envers ces sept jeunes, déjà je me limite, mais puisque j'insiste à vous faire voir le potentiel qui existe chez nous, je le dois.

Chacun d'entre eux représentait un club régional de l'Alberta et ils étaient tous membres du mouvement Francophonie Jeunesse de l'Alberta. Guy Choquet de Bonnyville a nourri le groupe de son enthousiasme contagieux et s'est mérité bien des regards admirateurs en assumant la tâche de surveillant durant les heures de natation; Maurine Sullivan de St-Albert brilla par sa vivacité et sa perspicacité; Ginette Larocque de Calgary ne laissait passer aucune discussion sans y avoir contribué les meilleurs éléments; notre petite fleur de Plamondon, Colette Plamondon, a démontré un esprit de coopération sans égal; Marguerite Montpetit de Legal-Morinville fit preuve d'une force tranquille et constante; Diane Bérubé de Beaumont nous apprit à tous la valeur de bien écouter et de présenter des idées bien réfléchies; et Martin Lavoie de Saint-Isidore, tous en témoigneront, fut un des meilleurs animateurs de groupe et un leader naturel.

C'est peu dire d'eux, mais ils vous en diront davantage par leur présence dans leur milieu. Ce que j'ai voulu dire surtout, c'est que la jeunesse peut atteindre les étoiles avec ses idéaux et mouvoir une montagne avec sa force, mais voyant que ses buts rencontrent souvent l'indifférence des adultes (et je parle ici de l'identité canadienne-française), elle peut tout aussi vitement se renfoncer sous la terre. Vous qui n'avez rien à perdre, pourquoi ne pas lui montrer que sa lutte quotidienne (presque imperceptible parfois) en vaut la peine. Regardez autour de vous et voyez les effets de notre négligence culturelle, linguistique et éducationnelle. Qui nous a conduit à la dérive si ce n'est que notre soumission aveugle devant la marée anglo-canadienne? Quels rêves accorderez-vous à vos jeunes?

S. Bugeaud.

"Si vous voulez du français, mettez-en!"

On dit souvent: "si vous voulez du français, mettez-en!" Combien d'occasions manquons-nous de nous afficher comme Français et de faire rayonner notre langue et notre culture! Et je pense actuellement au numéro-souvenir du Western Catholic Reporter à l'occasion de l'arrivée de notre nouvel Archevêque, Mgr MacNeil, édition du 6 septembre.

Des souhaits furent exprimés par les différentes paroisses, communautés, hommes publics et firmes. Combien par des Français et en français ou au moins bilingue pour souhaiter la bienvenue à un Archevêque bilingue ?

Des "Souhaits bilingues" venaient du Diocèse de St-Paul, des Paroisses de Beaumont et de l'Immaculée-Conception, de Notre-Dame d'Avant-Mont (O.L. of Foothills), de Connelly-McKinley et Forest Construction.

En "Anglais seulement": Paroisse de St-Albert et Maison de retraites et notre seul député français: Marcel Lambert.

De nos communautés religieuses de noms français, de fondation et d'influence françaises, telles que: Filles de Jésus, Soeurs de la Providence, de Ste-Croix, etc, "Anglais exclusivement", à l'exception de nos admirables Soeurs de l'Assomption de Nicolet avec un beau message français. Bravo et merci. N'a pas craint non plus d'afficher son caractère français, la paroisse oblate St-Joachim.

Le français est langue officielle pourtant et on semble craindre, sous prétexte de largeur d'esprit, de l'employer. Pourtant d'autres paroisses ont utilisé leur langue et qui n'était pas elle officielle. Santa Maria Goretti, en Italien: St-Boniface, en allemand; Our Lady of Fatima: bilingue (anglais et portugais).

Les Chevaliers de Colomb (devrais-je écrire: les Knights of Colombus) nous désappointent beaucoup avec une annonce en page 21 et la totalité de la dernière page en anglais exclusivemen. Si au moins ils y avaient écrit: "Le Conseil La Vérendrye" au lieu de "Leverendre Council"!

J'avais pensé que le Franco viendrait à son tour avec les souhaits des communautés françaises et organismes français. Ce n'est que dans l'édition du 19 septembre que le Franco daigne donner la nouvelle de l'intronisation du nouvel Archevêque sans même lui exprimer des voeux au nom de l'élément français albertain. Aucune expression non plus, du moins publiée, de l'A.C.F.A. Ensuite nous nous plaignons si nous pensons ne pas être considérés par les autorités religieuses, civiles et gouvernementales.

G. Honte.

"Xénophobie française"

Expression ambigüe, s'il en est! M. Kapetanovich pourrait-il nous dire si, par cela, il veut dire:

1) Le mépris qu'a le Français pour l'étranger?

ou s'il veut dire

2) Le mépris qu'a l'étranger pour le Français?

Si 1) en était le sens, j'en conviens:
Le réflexe de supériorité, par exemple, dont s'affuble le Français devant le Canadien-français qui ne fait le même usage de sa langue, porterait à faire croire que le Français en fait un meilleur usage et que le Canadien-français s'en rend moins intelligent.

Si 2) en était le sens, j'en préviendrais tout xénophobe:

On se rend détestable du sens de supériorité qu'on a comme du sens d'infériorité qu'on transmet.

Quant à sa fixation sur la contestation "usque ad" la protestation, qu'on sache que:

La corruptibilité est contagieuse; l'incorruptibilité ne l'est malheureusement pas.
La preuve?

L'ambigüité est une sorte de corruption!

La prolixité en est le pacage!

BJT

Les mensonges de Benoit

Etiez-vous au courant que les deux premiers paragraphes de cette illustre chronique (19/9/73) ont été pigés de la revue "Sélection" du mois de septembre?

La télédiffusion d'un certain match de baseball des Expos a fait réagir un bon nombre d'anglophones de notre ville. La standardiste de CBC a répondu à non moins de 50 appels, la plupart d'esprits étroits. Etant donné la majorité anglophone d'Edmonton, ce serait peut-être une bonne idée d'avoir la traduction simultanée, lorsque les parties sont seulement à la chaîne française...

Le "Franco" déménagera bientôt? Des nouvelles machines IBM coûteront $15,000. Quand on a demandé au directeur où il prendrait cette somme assez considérable, il a répondu avec la sagesse d'un Salomon. "Je ne le sais pas, mais il faudra en trouver". Ça c'est être "cool" et "optimiste".

Pendant ce temps au tennis B. J. King infligeait une cuisante défaite à Bobby Riggs, ancien professionnel qui a vu de meilleurs jours. A l'issue de ce match, des milliers de femmes se sont écriées "Ça c'est être supérieure" c'est vrai en autant que l'opposant mâle a déjà un pied dans la tombe...

La belle Sylvia Van Brabant vient de faire son apparition sur la scène albertaine. Son dernier périple pour Jeunesse Canada Monde l'a amenée jusqu'en Yougoslavie. Aussitôt revenue elle pense déjà repartir, cette fois pour le Mexique. J'ose espérer qu'elle n'oubliera pas la "bise" qu'elle m'a promise.

Un ancien rédacteur du "Franco", Yvanno Poulinsky a annoncé sa visite prochaine dans la capitale de l'Alberta. Vous le reconnaîtrez par son costume, pantalon gris, et "jacket" en cuir noir.

Saviez-vous que la réceptioniste de CHFA détient la ceinture noire en KARATE? Voyez-vous quand on a un aussi joli minois, il faut se protéger contre les affeux maladroits...

Patron "Bernie" est inquiet... Il vient d'obtenir son permis de conduire sur lequel "apparaît" sa photo. Etant donné que ce dernier sera en vigueur pour les prochaines cinq années, monsieur se demande si on le reconnaîtra dans cinq ans". J'aurai peut-être vieilli, j'aurai peut-être même des cheveux blancs". Monsieur Gagnon, les cheveux blancs c'est pour les gens qui ont des problèmes... Demandez à Pierre Berton.



sur les choses

Un vaccin anti-cancer?

Des savants de l'Institut suédois Karolinska ont annoncé avoir la preuve qu'il sera peut-être possible de produire un vaccin contre le cancer.

Ils ont précisé qu'il serait possible de déterminer dans les deux ans qui viennent, s'il est possible de produire un vaccin contre le cancer, et également un vaccin contre la bilharziose, maladie tropicale.

Des expériences effectuées sur des souris ont démontré qu'il serait possible de produire de tels vaccins tirés d'une substance appellée tiaxantone, qui a pour effet de rompre les cellules cancéreuses.

Cognac meilleure recette du siècle

COGNAC (Reuter) - La récolte 1973 du cognac s'annonce comme l'une des meilleures du siècle, en quantité comme en qualité, annonce le Bureau national du cognac. Le record de 1970, qui fut de 635,000 hectolitres d'alcool pur et de 230 millions de bouteilles sera sans doute largement battu.

Cette récolte exceptionnelle permettra de mettre au vieillissement une importante quantité d'eau de vie et ainsi de faire face à l'expansion continue des ventes.

Voyages interprovinciaux

De tous les Canadiens, ce sont les résidents des provinces de l'Atlantique qui ont le plus tendance à faire des voyages interprovinciaux. Toutefois, le nombre absolu de touristes des provinces de l'Atlantique qui se dirigent vers d'autres régions est très réduit, à cause de la faible population de cette région.

En chiffres absolus, toujours les résidents de l'Ontario voyagent hors de leur province plus que leurs concitoyens de toutes les autres provinces. En fait, le Manitoba, la Saskatchewan et les provinces de l'Atlantique reçoivent un nombre de vacanciers ontariens presque égal à celui de leurs résidents respectifs. Les voyageurs de l'Ontario occupent le second rang, après ceux des régions de l'Atlantique, de ceux qui préfèrent passer leurs vacances en dehors de leur ville natale, leur province ou leur région.

Les vacanciers des trois provinces des Prairies ont une forte tendance à rester à l'Ouest de la frontière de l'Ontario et du Manitoba; il semble que bien des résidents des Prairies hésitent à se rendre dans l'Est du Canada, à cause du très long trajet qu'il faut faire pour traverser le bouclier du nord de l'Ontario.

Par contre, les résidents des provinces de l'Est du Canada sont légèrement plus enclins que leurs concitoyens de l'Ouest à parcourir tout leur pays.

Un plus grand nombre parlent espagnol que français

Le français, l'anglais et l'espagnol sont des langues internationales, vous trouverez partout dans le monde quelqu'un capable de vous répondre si vous parlez l'une ou l'autre de ces langues:

- 75 millions de personnes parlent français
- 165 millions parlent espagnol
- 300 millions parlent anglais



L'immigration en hausse au Canada

L'immigration au Canada s'est accrue de 30% durant les premiers six mois de 1973, si on compare à la même période en 1972. A la fin de juin de cette année, 70,833 immigrants étaient entrés au Canada par rapport à 54,313 en 1972.

Nouvelle fête légale

OTTAWA (PC) - Un certain nombre de délégués au congrès national du Parti libéral ont approuvé, une résolution en faveur d'une nouvelle fête légale: le Jour du Patrimoine (Heritage Day).

L'idée est venue de la Société historique de l'Alberta. Elle a été fort bien accueillie par 1 petite assemblée qui discutait sur un sujet usé: l'identité canadienne.

La résolution déclare que ce jour particulier servirait à mettre en valeur la beauté et la diversité du pays. Une déléguée de l'Alberta a fait remarquer que les enfants n'apprennent pas à estimer le patrimoine canadien.

Un délégué de Montréal a proposé que cette fête ait lieu pendant l'année scolaire et que le gouvernement contraigne les écoliers à démontrer qu'ils apprécient vraiment leur pays.

400 mortalités de la route en Alberta

La route a fait 47,376 accidents en Alberta l'an dernier. Même si le nombre des accidents est moins élevé qu'en 1971, 400 personnes se sont tuées dans des accidents de la route.

Le Québec reste la province où le nombre de fatalités de la route est le plus élevé.

Millions de visiteurs dans les Parcs Nationaux

Le nombre des visiteurs qui se sont rendus dans les parcs nationaux en 1972 a atteint 14 millions. La population du public voyageur dans les parcs a doublé en l'espace de 10 ans.

Les femmes et le droit de vote

La Suisse n'a accordé le droit de vote à la femme qu'en 1971. La femme canadienne a elle le droit de voter depuis 1918.

Les années d'après-guerre furent celles d'une plus grande reconnaissance du droit fondamental de la femme de voter aux affaires de l'Etat. La France lui accordait le droit de vote en 1944, l'Italie en 1945 et la Belgique en 1949.

Le Wyoming fut le premier état des Etats-Unis a donner à la femme le droit de vote, et ce en 1869.

Le concours du Franco

Les gagnants de cette semaine

Mme Victor Labelle d'Edmonton
M. Raymond Tremblay de Legal

Le prochain tirage aura lieu le 10 octobre et, n'oubliez pas, vous trouverez toutes les réponses dans le Franco de la semaine courante. Afin de nous faciliter le choix des livres, nous apprécierions que vous nous indiquez si vous êtes étudiants ou non ou encore quel genre de livre vous préféreriez.

(Les réponses du dernier concours étaient: 1.- 9 et 10 ans; 2.- $1,756,906; 3.- Le Malade Imaginaire; 4.- 28 septembre; 5.- Médaille de la Bravoure).

Questionnaire

1- Où l'ombudsman de l'Alberta ouvrira-t-il une nouvelle filiale?..................

2- Quel est le nom du nouvel animateur pour la région de Morinville-Legal?......
....

3- Qui est le réalisateur du film "Mon oncle Antoine" présenté prochainement au canal 11?..

4- Où se tiendra "Le Bercethon" organisé par les Anti-Coquilles de Bonnyville?.....
....

5- Depuis quand la Suisse a-t-elle accordé le droit de vote aux femmes?..........

NOM ....
....
ADRESSE ....

Les arts et les autres

Une nouvelle saison en préparation au TFE

Une nouvelle saison, bien sûr, se prépare. Et cette nouvelle saison, quels spectacles mettra-t-elle à l'affiche?

Des 12 pièces proposées lors de la campagne des billets de saison, le T.F.E. en a choisi 4. Les metteurs en scène et la directrice artistique tiennent à remercier les abonnés qui ont bien voulu leur faire parvenir leurs préférences, facilitant ainsi la tâche de choisir les spectacles, à présenter cette année.

●

Donc premier spectacle "ZONE" de Marcel Dubé. Depuis le temps qu'on y pensait, s'en est fait.

Sous la direction de Richard Mageau, le T.F.E. présente "ZONE" mettant en vedette Simone Doucette dans le rôle de Ciboulette et André Roy dans le rôle de Tarzan. C'est un spectacle à ne pas manquer:
Les vendredis 26 octobre et 2 novembre à 8h.30, les samedis 27 octobre et 3 novembre à 8h.30, et les dimanches 28 octobre et 4 novembre à 2h.30

●

Après un suspense bouleversant, une comédie farfelue de Barillet et Grédy, "QUATRE PIECES SUR JARDIN", sous la très habile direction de M. Réginald Bigras, très connu de tous pour son talent, son dévouement et l'appui qu'il a manifesté au T.F.E. Ce deuxième spectacle qui mettra en scène 16 comédiens du T.F.E. sera présenté les 30 novembre, 1, 2, 7, 8, et 9 décembre.

●

Pour son troisième spectacle le T.F.E. a choisi "L'EFFET DES RAYONS GAMMA SUR LES VIEUX GARCONS" de Michel Tremblay d'après l'oeuvre de Paul Zindel. Bien que le titre nous fasse sourire un peu, c'est une pièce sérieuse et dramatique. On reconnaît le Michel Tremblay des "Belles-Soeurs".

Ce troisième spectacle sera présenté les 2, 3, 4, et les 9, 10, 11 février, avec une mise en scène de Jean-Marcel Duciaume.



Après avoir décidé que le 4ème spectacle serait une comédie, il restait à choisir entre "Les fourberies de Scapin" adaptée par Robert Gurik, et "Interdit au Public" de Jean Marsan. Le T.F.E. a opté pour "INTERDIT AU PUBLIC" avec l'espoir de monter dans un futur assez rapproché "Les Fourberies de Scapin" de Molière.

"Interdit au Public" sera donc présenté les 22, 23, 24 et les 29, 30 et 31 mars.

●

Pour terminer la saison le T.F.E. vous présentera, comme à l'habitude, un spectacle en tournée.

En plus de la saison régulière il y aura plusieurs spectacles hors saison dont BRITANNICUS de Racine, avec une mise en scène de Réginald Bigras et une pièce pour enfants.

N'oubliez pas que le T.F.E. a aussi un atelier d'interprétation.

Laissez-vous tenter et venez voir les mardis soir à 7h.30 afin d'y participer à titre de comédiens ou de metteur en scène.

Tous les lundis soir, à compter du 24 septembre, le père Jean Fortier, donnera un cours atelier sur le théâtre ancien. Connaissant les capacités du Père Fortier, nous vous recommandons particulièrement de ne pas manquer ce rendez-vous du lundi.

Pour toute autre information, adressez-vous au 469-0829. Et surtout faites vos réservations en signalant le 467-3626.



Le 29 septembre à 23h.30 à la chaine 11

"Mon oncle Antoine"

MON ONCLE ANTOINE, un des plus beaux films jamais produits au Canada, sera présenté le samedi 29 septembre prochain à 23h.30 à la télévision de Radio-Canada.

Produit par l'Office national du film et réalisé par Claude Jutra sur un scénario de Clément Perron, MON ONCLE ANTOINE est l'histoire bouleversante d'un adolescent qui, au cours d'une nuit tumultueuse, découvre le monde des adultes.

Acclamé partout où il est passé, MON ONCLE ANTOINE a remporté, entre autres, huit prix au Palmarès du film canadien 1971 et s'est mérité le Grand Prix (Hugo d'Or) pour le meilleur long métrage et le Hugo d'Argent pour le meilleur scénario au 7ème Festival international du film à Chicago.

MON ONCLE ANTOINE est interprété par Jean Duceppe, Olivette Thibault, Jacques Gagnon, Claude Jutra, Lionel Villeneuve Hélène Loiselle, Lyne Champagne, Monique Mercure, George Alexander, René Salvatore Catta, Jean Dubost, Roger Garand et les gens de Black Lake, au Québec. Les images sont de Michel Brault; le montage de Claude Jutra et Claire Boyer; la musique de Jean Cousineau. Le producteur est Marc Beaudet.

Nouveau réalisateur à Radio-Canada

Depuis le 17 septembre, CBXFT a ajouté à son personnel un deuxième réalisateur dans la personne de Monsieur Bernard Jean Picard.

Ce dernier est détenteur d'une maîtrise en Didactique des langues de l'Université Laval de Québec. Il y a enseigné pendant quelques années. Il a aussi travaillé durant trois ans à la Fonction Publique pour s'aventurer ensuite au service des Affaires Publiques de Radio-Canada à Ottawa.

Depuis le 17 septembre dernier Monsieur Picard s'est joint à l'équipe de production de CBXFT à Edmonton, comme réalisateur de télévision, affecté aux Affaires Publiques. Bernard, comme il le dit d'ailleurs, est un fervent de la télévision communautaire et il espère que les Albertains communiqueront avec lui de façon à ce qu'il puisse toujours être à la fine pointe de l'actualité albertaine, ou de l'actualité qui préoccupe le plus les groupes et les individus de notre région. Vous pouvez communiquer avec Monsieur Bernard Picard en composant le numéro 469-2321.

Activités de l'Alliance Française pour 73-74

Soirées amicales au Collège Saint-Jean à 20h.00

28 Septembre	Soirée d'Ouverture
26 Octobre	Soirée Folklorique
23 Novembre	Soirée Surprise
15 Décembre	Arbre de Noël (à 16h.00)
25 Janvier	Soirée Musicale
22 Février	Soirée de la Chandeleur
22 Mars	Soirée de la Chanson Française
26 Avril	Soirée "France" au Faculty Club
24 Mai	Assemblée Générale. Elections. Vins et Fromages.

Causeries documentaires

2ème jeudi à 20h.00

Dans un cadre intime, autour d'un feu de bois, chez un de nos membres, vous passerez une agréable soirée où l'on discutera de sujets divers: poésie, théâtre, peinture, artisanat local, mode, etc...

Sujet, date et lieu seront annoncés chaque mois. Les non-membres peuvent se renseigner auprès de M. A. Connell, 433-7539.

Conférences

par des personnalités en tournée, une en automne, une au printemps. Dates communiquées en temps utile.

Bibliothèque, Collège St-Jean

Heures d'Ouverture: 8h.30 à 16h.30 en semaine. Une demi-heure avant chaque Soirée Amicale.

Vous êtes fortement encouragés à utiliser la Bibliothèque, qui reçoit du Siège de l'Alliance Française à Paris des envois réguliers de nouveaux livres et de grandes revues, Maison Française, Vogue, Plaisir de France. Ayez votre carte!

Pour tout renseignement, téléphoner à:

- Mr. T. Phan, Président, 435-1185 ou à Mr. R. Cyr, Trésorier, 484-6262, ou à Mme Y. Lafabregue, Secrétaire, au: 488-5061 après 17h.00

La plupart des activités de l'Alliance Française ont lieu dans les locaux du Collège Universitaire St-Jean: 8406 - 91 rue, Edmonton Alberta.

2e concours d'admission à "Destination Canada"

Georges Durocher, bibliothécaire au Collège St-Jean, sera le concurrent de l'émission "Destination Canada" télédiffusée lundi le 1er octobre à 21h.00.

Un deuxième concours d'admission à l'émission "Destination Canada" aura lieu à Edmonton le mercredi 3 octobre.

Il s'agit d'un test de connaissances générales sur la géographie physique et humaine du Canada, sur les lieux d'attrait touristique des dix provinces, ainsi que sur l'histoire du pays.

La plus grande participation de la part des téléspectateurs d'Edmonton est de la plus grande importance. Ceux qui désirent se présenter à ce concours d'admission sont priés de nous le faire savoir avant le 28 septembre, en expédiant leur nom et adresse sous enveloppe à: Concours "Destination Canada", C.P. 555, Société Radio-Canada, Edmonton ou en communiquant avec M. Paul Denis, au numéro 469-2321

Talents Illimités

On demande à tout compositeur

- De chants pour nos chanteurs
- De musique pour nos instrumentistes
- De récits comiques ou sérieux, poétiques, ou en prose
- De saynètes

De soumettre leurs oeuvres à

BJ TREMBLAY, 1A/ 9310 - 82e avenue, Edmonton

en vue d'une soirée-variété prévue pour le moment où le matériel serait prometteur et suffisant.

But: promouvoir tous nos talents et artistes locaux.

Eligible: tout talent de tout âge, mort ou vivant, connu ou inconnu, franco phone ou francophile, de l'ALBERTA



La province en bref

Une année bien partie à l'école Routhier

L'école Routhier, comme toutes les autres écoles du pays, bourdonne d'activités, depuis le 4 septembre.

L'Ecole Routhier est fière d'offrir à sa population étudiante un enseignement où la langue maternelle des élèves occupe de plus en plus de place. Les élèves sont ainsi groupés qu'en première et deuxième année il peuvent recevoir 75% de leurs cours en français. En troisième, quatrième et cinquième, le pourcentage est de 50% et en septième, huitième et neuvième année, avec les options telles que l'hygiène, la musique et autres, la proportion de français atteint également 50% pour les élèves qui désirent profiter de la chance qui leur est offerte. Au secondaire (10e, 11e et 12e année) l'élève, selon les cours qu'il choisit, peut passer au moins la moitié de sa journée à travailler en français puisqu'en plus des cours de "Langue et Littérature 10, 20 et 30", des cours de "Français 10, 20 et 30" les matières suivantes s'enseignent aussi en français: psychologie, sociologie, études sociales 10 et 20, religion et cours de conduite automobile.

Il faut également mentionner quelque chose de nouveau à l'école cette année - un cours de musique enseigné en français, pour les élèves de la première à la sixième année, avec continuité en 7e, 8e et 9e année, sous la forme d'options. Ce programme revêt une importance particulière, puisque la culture musicale peut jouer un rôle très important dans la découverte et l'appréciation de sa propre culture.

Il est bon de noter aussi que l'Ecole Routhier bénéficiera cette année de l'apport d'un surintendant. En effet, au cours de l'été, les écoles séparées de High Prairie, McLennan, Valleyview et l'Ecole Routhier joignirent leurs efforts pour se donner cet avantage en embauchant M. Fred Dumont.

L'Ecole Routhier devrait connaître une année fructueuse.

Personnel enseignant 1973-74

Directeur Raymond Despins

Elémentaire
Blanche Dumas
Liliane Mercier
Diane Despins
Brigitte Aubin
Lucille Côté
Cécile Lemire
Lucille Verreault
Simonne Johnson
Normand Gervais
Louise Laventure
Léonne Turcotte

Secondaire Junior
Roger Pitre
Jeannine Pitre
Léo Turcotte
Lévis Bergeron
Louis Soucy
Jean-Claude Mahé

Secondaire
Edmond Despins
Marguerite Dentinger
Victor Tardif
Fred Walker
Jeanne Gervais
Henri Charrois

Programme de religion
Eugène Leblanc

L'amélioration de la lecture Lucienne Landry

Programme de musique
Hannelore Poncelet

Maternelle Annette Hébert

Bibliothèque
Lucille Normandeau (1ère resp.)
Lilian Johnson (Assistante)

Concierges
Placide Gervais (1er resp.)
Donald Gervais (Assistant)
Emile Bruneau (Réparations)

Commissaires
Léo Garand (Président)
Roland Turcotte (Vice-président)
Lucien Normandeau
René Turcotte
André Bremont

Secrétaire-trésorier
Paul Hébert

Surintendant Fred Dumont

LA SÉCURITE FAMILIALE FAMILIALE SOUHAITE BONNE FETE A SES MEMBRES SUIVANTS

VENDREDI 28 septembre

M. Maurice BILODEAU
Edmonton
Dr Maurice CREURER
Edmonton
M. Ernest GUINDON
Girouxville
Sr Léonis LAMOTHE, a.s.v.
Bonnyville
M. Phillip LAMOUREUX
Edmonton
M. Joseph NADEAU
Bonnyville
M. Vilbon VACHON
Bonnyville

SAMEDI 29 septembre

Mlle Marilyne DESPINS
Edmonton
M. Paul-Emile GIRARD
Girouxville
M. Roger GUINDON
Falher
Sr Yvette HEBERT
Edmonton
Mme Adrienne MACKELL
Girouxville
Mlle Antoinette MALO
St-Paul
M. René SYLVESTRE
Tangente
R.P. Clément TOURIGNY, o.m.i.
Bonnyville

DIMANCHE 30 septembre

M. Gérard BUGEAU
Bonnyville
M. Paul GAGNON
Guy
Mlle Raymonde HUNERBEIN
Sherbrooke
M. Léon JOLY
St-Paul
M. Oscar LABRIE
Edmonton
M. André ROY
Edmonton

LUNDI 1er OCTOBRE

Mme Jeanne ARSENAULT
High Level
M. John E. BLACKBURN
High Level
M. Darius FONTAINE
Girouxville
Mme Madeleine GAUTHIER
McLennan

MARDI 2 OCTOBRE

M. Armand BREAULT
Edmonton
M. Jean-Marc CADRIN
Edmonton
M. Ilas DION
Donnelly
M. Frank DURAND
Sherwood Park
M. Laurent GAMACHE
St-Paul
M. Roméo GASCON
Mallaig
M. Roméo B. LAMOTHE
Bonnyville
M. Albert M. NOEL Abbé
Québec
M. Louis OUELLET
Tangente
M. Harvey D. PLAIN
Edmonton
M. Roger THEROUX
Lafond

MERCREDI 3 OCTOBRE

M. Roger BEAUDOIN
Edmonton
Sr Florence BOURBONNAIS
Vimy
Mlle Thérèse BUSQUE
Bonnyville
M. Gérard BUSSIERE
St-Paul
M. Henri JOHNSON
Guy
M. André M. LABRECQUE
Falher
Sr Blanche LEPAGE F.J.
Edmonton
Mgr Philippe LUSSIER
Québec
M. Pierre MALO
St-Albert
M. Lucien MARTEL
St-Isidore
M. Guy J.M. PARISEAU
Edmonton
M. Gérard J. RIOPEL
Picardville
M. Léon VALIQUETTE
McLennan
Sr Marie Pierre THOMAS F.J.
Edmonton

JEUDI 4 OCTOBRE

Mme Simone AUBIN
Edmonton
Sr Rollande BRODEUR C.S.C.
Eaglesham
M. Roger GAUCHER
Peace River
M. Georges JOLY
St-Paul
M. Maurice PLANTE
St-Paul

A Calgary

Mesdames Thérèse Toupin et Thérèse Lebel ont assisté à la conférence sur le bilinguisme, tenue à Edmonton les 14, 15 et 16 septembre. Elles revinrent enchantées de cette conférence.

******

Les dames de Ste-Famille ont servi un café, mardi le 18 septembre. Elles avaient invité toutes les dames dans le but de faire de nouvelles amitiés et connaissances. Ces rencontres sont fort appréciées.

****

On annonce les fiançailles de Mlle Carole Dion, fille de M. et Mme Laurent Dion de Calgary avec M. Louis Molloy, fils de M. et Mme Milton Molloy de Chander, Gaspésie. Le mariage aura lieu le 24 novembre prochain à la paroisse Ste-Famille. Nos félicitations et nos voeux de bonheur!

****

Bradley, fils de M. et Mme Claude Métivier, fut baptisé le 16 septembre dernier.

****

C'est avec plaisir que nous avons accueilli le retour à Calgary de la famille Daniel Danis. Ils nous avaient quittés l'an dernier pour demeurer au Québec.

****

Nous souhaitons la bienvenue à Soeur Lauzon des Soeurs de Ste-Croix. Soeur Lauzon enseignera aux petits; elle remplace Mme Durant. Nous remercions Mme Durant pour ces 12 années de dévouement au service des petits.

Mme Estelle Paradis

A McLennan

Une imposante messe nuptiale fut célébrée le 6 septembre en la cathédrale de Mc Lennan lorsque M. l'Abbé de Champlain bénit le mariage de Dolores Dubrule, fille de M. et Mme Bernard Dubrule, et M. C. Thomas Nelson, fils de M. et Mme Charles Nelson de Victoria, C.B. MM. B. Dubrule et C. Nelson étaient les témoins. Le marié ainsi que sa suite formée des constables W. McCoy, D. Pettendry et N. Checkosky, tous en uniforme de la GRC. Mlles Doreen Bélanger, Linda Manski et Mme Bernadette Harrison étaient les filles d'honneur de la ravissante mariée et elles étaient précédées par la bouquetière, Lillian Lavoie, et par Claude Dubrule portant les anneaux nuptiaux. Ces derniers sont la nièce et le frère de la mariée.

Le choeur, composé des membres de la famille Dubrule et sous la direction de Mme V. Limoge, nous firent entendre des chants de circonstance qui furent très appréciés. L'officiant, notre curé, accompagné des servants Brant et Brian, fils de M. et Mme Lucien Dubrule, énuméra les devoirs, les imprévus que les jeuns époux connaîtraient, mais aussi les joies et la paix qui résulte de l'acceptation chrétienne de ce que la vie leur offrira. Ses paroles simples et fortes trouvèrent certainement écho dans plusieurs coeurs. La sortie des mariés se fit sous les épées et les étendards de la GRC et une réception eut lieu à la salle des Elks. Elle réunissait un grand nombre de parents et amis.

L'heureux couple s'envolait ensuite vers Vancouver. Ils reviendront prendre domicile à Grande Prairie où le constable Nelson occupe actuellement un poste. Nos voeux de bonheur au nouveau couple!

****

Nous saluons avec plaisir le retour parmi nous du Révérend Père Lavigne qui passa un mois dans sa famille de Québec, ainsi qu'aux familles de M. W. Dickner de retour du Québec et M. A. Richer d'Edmonton, qui prendra résidence permanente à Mc Lennan.

****

A tous nos malades hospitalisés à McLennan - Révérende Soeur Fillion, Mesdames O. Lussier, H. Lamothe et F. Jean (à domicile) ainsi qu'à M. L'abbé, nos voeux très sincères pour un prompt rétablissement.

S. Frey

Décès de Mme Cornélie Pépin, auteur de "L'histoire de St-Paul"

L'auteur du livre "L'histoire de Saint-Paul", Madame Cornélie Pépin, est décédée à l'âge de 99 ans. Elle aurait célébré son 100e anniversaire le 11 février.

Originaire du Québec Mademoiselle L'Eveillée épousa en 1897 Wilfred Pépin. Ils arrivèrent dans l'Ouest en 1902.

M. Pépin était vendeur d'instruments aratoires et s'installa tout d'abord à Morinville, puis déménagea à Saint-Paul. C'est à cette époque que Mme Pépin écrivit "L'histoire de Saint-Paul".

A la mort de son époux elle quitta Saint-Paul pour s'établir à Edmonton.

Mme Pépin laisse dans le deuil, deux fils George et Albert, tous deux d'Edmonton, deux petites filles, un petit fils et trois arrières petits enfants.

35 déléguées au Chapitre général des Soeurs Hospitalières de St-Joseph

Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph ont tenu récemment leur Chapitre général à leur maison mère à Montréal. Trente-cinq déléguées du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, des Etats-Unis, de France et du Pérou étaient réunies dans le but d'étudier tous les aspects de la vie de la Congrégation à la lumière de l'Evangile et des documents de l'Eglise ayant trait à la vie religieuse.

Trois jours de discernement spirituel ont précédé l'étude des rapports, évaluations et recommandations présentés par les communautés locales, les chapitres provinciaux, les commissions d'étude des déléguées et l'administration générale.

Les déléguées ont d'abord voté un certain nombre de principes et de croyances de base devant inspirer l'ensemble de leur législation. Elles ont réaffirmé unanimement être une cellule vivante de l'Eglise comme Congrégation et comme personnes. Les nouvelles Constitutions intérimaires adoptées seront la règle de vie officielle pour les Hospitalières jusqu'au prochain Chapitre général en 1978.

Furent élues comme membres de l'administration générale de la Congrégation pour un mandat d'une durée de cinq ans.:

- Soeur Cécile Renault, supérieure générale, originaire de la province de Notre-Dame de l'Assomption du Nouveau-Brunswick où elle a travaillé à différents paliers de l'administration de



Soeur Cécile Renault, élue supérieure générale de la Congrégation le 1er juin 1973

1959-1969, date où elle fut élue assistante générale pour une durée de quatre ans.

- Soeur Pauline Maillé, de Montréal, autrefois supérieure provinciale en France; Soeur Irène Duchesneau de Burlington, Vermont, assistante générale dans l'administration précédente: Soeur Anne-Marie Savoie de Saint-Basile, Nouveau-Brunswick, directrice adjointe des études au Collège Saint-Louis-Maillet au moment de son élection. Ces trois dernières furent élues assistantes générales. Soeur Ellen Davis a été renommée trésorière générale.

Ces trois semaines intenses de réunions capitulaires ont fait prendre conscience aux déléguées de la nécessité d'approfondir dans la foi les éléments essentiels de leur vie religieuse si elles veulent être fidèles à leur mission dans l'Eglise et dans le monde d'aujourd'hui. Les priorités apostoliques, le recrutement, la formation des supérieures, la simplicité du style de vie, telles sont quelques-unes des questions importantes de la Congrégation qui devront être étudiées au niveau général, provincial et local au cours des cinq prochaines années.

Les Hospitalières de Saint-Joseph oeuvrent à Desmarais, McLennan et Whitelaw.

Les francophones ne sont peut-être pas forts, mais ils ne sont pas morts

MALLAIG - La soirée débuta avec une danse folklorique animée par Louise Brousseau, Fernande Bergeron, et Léo Van Brabant; un brouhaha de jambes mélangées et de cris d'angoisse qui dura environ une demi-heure.

Un film, intitulé "If Not..." suivi. Ce film bilingue, réalisé avec la participation des étudiants de première année du Collège Glendon à Toronto, nous a montré les problèmes qu'ont rencontrés les jeunes de bonne volonté pour avoir un centre de rayonnement du bilinguisme au Canada. Après une courte discussion sur le film, le goûter fut apprécié. Nos vedettes d'Hollywood, M. l'abbé R. Simard et Jean-Claude Lajoie (qui se sont dignement méritésce nom) nous ont fait participer à un potpourri de chansons.

Une valse, une danse russe, et le "Hokey Pokey" nous ont remis dans l'ambiance du folklore.

Une petite pièce présentée par les Franc-Parleurs et les Anti-Coquilles nous a détendus. Nous avons quand même beaucoup de talents locaux! Tout ceci se passa à Mallaig, le 21 septembre. Félicitations aux organisateurs, les Franc-Parleurs, car cette soirée fut une grande réussite. Plus de 125 personnes y étaient présentes.

Parmi toute cette belle foule, nous reconnaissions deux animateurs, Jean-Claude Lajoie et Roland Généreux. Les Anti-Coquilles (environ 15) sont venus par autobus de Bonnyville, et ils nous feront l'honneur d'organiser la prochaine soirée de ce genre.

Les gens qui ont eu la gentillesse de se joindre à nous étaient M. l'abbé Marcel Croteau de Saint-Paul, M. l'abbé Rosario Simard de Mallaig, et plusieurs parents et enfants (8 à 15 ans).

Des remerciements de la part des Franc-Parleurs vont aux gens qui ont fait de la publicité, c'est-à-dire, Claude Brousseau et M. l'abbé Pigeon, Saint-Vincent; M. l'abbé Grondin, Lafond; M. Henri Amyotte, Mallaig et Sainte-Lina.

Bonne chance aux jeunes de Saint-Vincent et Mallaig. Qui sait? Nous aurons sans doute un autre groupe de jeunes francophones qui se formera.

Cécile Joly

L'organisme "Développement et Paix" des plus actifs en Alberta

La sixième campagne pour le Développement et Paix fut organisée dans le diocèse de St-Paul pendant le carême 1973. Afin d'assurer le succès de cette campagne, un séminar eut lieu le 13 janvier 1973 à l'évêché de St-Paul. Mgr Roy invita tous les intéressés à s'y rendre. Thérèse Albert et Patricia Foisy organisèrent la journée autour d'activités concernant le problème de développement et l'organisation "Développement et Paix".

Une centaine de personnes représentaient les paroisses du diocèse à cette journée d'étude. Ils ont élu un comité diocésain afin: 1) de promouvoir la campagne "Carême de Partage 73" dans le diocèse et 2) de promouvoir les objectifs de Développement et Paix.

Ces objectifs sont réalisés par une participation active: a) un programme d'éducation afin de sensibiliser les gens du diocèse de St-Paul aux problèmes de développement dans le monde. b) soutien financier des projets de développement socio-économique dans le Tiers-Monde; c) Faire découvrir à tous les chrétiens, la signification moderne du carême.

Les membres suivants du comité furent élus: Mme Thérèse Albert (St-Paul), présidente; Mme Patricia Foisy (St-Paul), secrétaire et publiciste; M. Raymond Malo (Bonnyville), trésorier; M. Jacques Dargis (St-Vincent), M. Jules Journault (Lafond), Nicole Joly (St-Paul) et Candide Dechaine (Bonnyville).

Ce comité fonctionna sous le conseil pastoral du diocèse, tout en demeurant autonome, en respectant les directives du National et les objectifs de D&P. Le conseil pastoral se réunira bientôt afin d'évaluer le travail fait pendant la dernière campagne. Nous attendons leur décision de continuer et d'organiser une rencontre diocésaine vers le début de novembre. Le comité désire impliquer autant de personnes responsables que possible pour étudier et discuter le prochain thème de la campagne 74.

Le thème de la campagne "Carême de Partage 73" était "Faut pas lâcher, on s'en sortira pas tout seuls".

Les directives aux sections françaises nous arrivent parfois en retard, ce qui n'aide pas aux organisateurs. On pourrait comme alternative développer davantage le thème de l'année précédente.

Les directeurs de l'organisations D&P sont: M. Jacques Champagne (Montréal) directeur, section française; M. Tom Johnston, assistant-directeur, section anglaise; M. André Tremblay, Directeur des projets; Sue Cummings, animatrice pour les provinces de l'Ouest.

Il y aura une réunion régionale à Calgary, les 6 et 7 octobre, où chaque diocèse de l'Alberta sera représenté. Pour plus d'informations s'adresser à Sue Cummings à 424-6814 (Edmonton).

Un des points au programme sera de choisir un nouveau membre du Bureau des gouverneurs, représentant l'Alberta.

Le comité de St-Paul remercie M. Allan Wachowich pour son dévouement et ses conseils pendant son terme de directeur. M. Wachowich représentait l'Alberta depuis six ans.

Nos remerciements également à Mgr Roy, son personnel, tous les prêtres du diocèse et les laïcs de leur participation très active, leur collaboration et leur générosité, l'animatrice Sue Cumming, les journalistes et tous ceux qui ont contribué à D&P.

La contribution du diocèse de St-Paul à l'Organisation Canadienne Catholique pour le Développement et la Paix s'élève cette année à $13,481.18. Si on compare le total avec ceux des années précédentes ($11,385 en 1971 et $9,761 en 1972) on peut conclure qu'il y a eu du beau travail et que les chrétiens du diocèse de St-Paul sont prêts à partager avec nos frères moins favorisés, surtout dans le domaine économique et d'exiger une société basée sur la justice.

Thérèse Albert
Comité diocésain D&P

Contribution des paroisses à l'O.C.C. pour le développement et la Paix

St-Paul	3,610.00
Swan Hills	107.17
Vimy	235.33
Picardville	139.66
Le Goff Mission	51.25
Lafond	129.50
Brosseau	9.00
Athabasca	105.00
Jarvie	85.00
Ste-Lina	181.40
Goodridge	11.00
Mallaig	436.45
Fr. R. Semard	50.00
Barrhead	912.52
Westlock (Fonds Paroisse Cath)	500.00
Westlock (St-Patrick)	185.40
Bonnyville	2,477.50
Soeurs du Précieux Sang	50.00
Lac La Biche	112.00
Grand Centre	208.00
Grand Centre	229.09
Whitecourt	136.00
Fox Creek	6.00
Legal	751.97
Therien	300.00
St-Vincent	175.00
Dapp	119.40
Rochester	105.00
Ardmore	2.00
Boyle	53.00
Clyde	20.00
Dapp	65.15
Thorhill	67.30
St-Brides	14.20
Vilna	58.10
Cold Lake	457.05
Fort Kent	122.00
Morinville	815.35
Plamondon	253.67
Atmore	134.72
	$13,481.18

elles

"Les femmes devront changer elles-mêmes leurs attitudes"

Doris Anderson, de "Chatelaine"

OTTAWA - Tant que les femmes ne changeront pas elles-mêmes leurs attitudes envers l'égalité de la femme et de l'homme, elles n'obtiendront aucun changement dans la société d'aujourd'hui, car les gens de notre génération ont tous subi le même lavage de cerveau que les jeunes filles chinoises du 16e siècle: se marier et élever des enfants, pour avoir une belle famille comme récompense. C'est ainsi que Mme Doris Anderson, rédactrice de la revue Chatelaine, a commencé sa causerie intitulée: "La libération des femmes, une menace ou un défi".

Sur un million de femmes qui travaillent hors du foyer, au Canada, seulement 3.6 à 3.9% détiennent des postes supérieurs. De 6,000 gérants de banques, seulement 29 sont des femmes. On peut marcher seulement deux coins dans n'importe quelle ville canadienne et on y trouvera quantité de femmes qui reçoivent un salaire inférieur pour accomplir le même travail que des hommes. Or, la femme mariée et mère, qui travaille hors du foyer est encore de nos jours considérée comme une mère inférieure à celle qui s'occupe de sa famille à plein temps. Cette dernière pourtant ne reçoit aucune rémunération même si elle se dévoue 24 heures par jour. Cependant, le travail de cette femme n'est pas représenté dans notre économie. Or, 11% de notre économie brute est le travail accompli au foyer. Deux professeurs de l'université Cornell ont fait une étude portant sur mille familles et ont rapporté que la femme travaille au foyer 56 heures par semaine et son mari seulement onze heures. Si elle travaille à l'extérieur, elle donne 48 heures au foyer et si elle a une famille nombreuse, elle donne 94 heures par semaine.

Ils ont estimé que le travail de la maîtresse de maison vaut $86,000 par année. Toutefois, au Canada, les drois de la maîtresse de maison ne sont pas reconnus.

Il existe encore beaucoup d'inégalités dans notre société canadienne, de dire Mme Anderson. Nous avons des lois, mais ce sont des lois de papier. Aussi, non seulement les hommes entretiennent des préjugés contre les femmes mais les femmes elles-mêmes. En conservant cette attitude nous perpétuons la supériorité masculine et rendons un très mauvais service à la société. Les femmes sont à peu près inexistantes dans le domaine des affaires et celui de la politique. On nous fait croire que les affaires sont trop dures pour qu'une femme puisse tenir le coup. Or, ces qualités d'organisatrice que nous manifestons à titre de secrétaire ou de maîtresse sont les mêmes que celles requises dans le domaine des affaires. On nous dit trop émotives, mais si nous réussissons dans le travail de bureau et celui du foyer, pourquoi ne pourrions-nous pas réussir ailleurs?

Mme Anderson aimerait voir plus de femmes à tous les niveaux de la société, dans le dessin commercial comme dans l'architecture. La femme est sous-estimée dans tous les domaines, et les hommes politiques continuent à se traîner les pieds pour doter le pays de lois efficaces. Elle a rappelé que la revue Chatelaine a fait parvenir par lettre recommandée à tous les sénateurs et députés fédéraux un questionnaire sur l'attitude des hommes politiques envers les droits de la femme, seulement 84 réponses ont été envoyées. Chatelaine a publié ces réponses et les noms de tous ceux à qui le questionnaire avait été envoyé. Pour prouver que la femme peut s'occuper activement de politique, Chatelaine a publié les noms de 105 femmes qui accepteront de se présenter candidates aux dernières élections. Or, seulement 35 ont été approchées par les trois partis fédéraux et cela souvent par téléphone. Cependant, il existe maintenant un organisme qui se nomme "Les femmes pour l'action politique" et qui enseigne aux femmes comment se porter candidate et comment conduire une élection. C'est à nous tous hommes et femmes d'utiliser nos talents et notre droit de vote pour faire changer la situation de la femme au Canada.

20% des écoliers ne mangent pas un déjeuner adéquat

A un moment où la nutrition est devenu l'un des sujets les plus abusés et mécompris, et alors que les caprices alimentaires dont plusieurs sont dangereux, abondent à la douzaine, des centaines de milliers de Canadiens manquent le repas le plus important de la journée... le déjeuner.

Un nombre également aussi nombreux, comprenant 20% de tous les enfants d'âge scolaire au Canada, ne mangent pas un déjeuner adéquat.

Ces résultats sont inquiétants parce que le besoin nutritif du déjeuner est sérieux. Le sucre dans le sang (glucose) est au-dessous des niveaux de jeûne après une période de jeûne de 8 à 10 heures, de sorte que le besoin métabolique d'un déjeuner est d'une importance nutritive critique.

Nutrition Canada qui a fait une enquête sur les habitudes de manger de la population prévoit confirmer ce qu'un grand nombre d'entre nous ont cru pendant des années, que comme nation nous ne connaissons rien au point de vue nutrition.

Une étude de 2,400 élèves de neuvième année a démontré que 39% des garçons et 70% des fillettes avaient un régime pauvre et même très pauvre et dans la région métropolitaine de Toronto 80% des femmes enceintes dans les cours aux femmes enceintes suivaient des régimes faibles en ingrédients alimentaires essentiels.

En face d'un économie affluente nous éprouvons un problème massif de malnutrition... non parce qu'il n'y a pas assez à manger, mais parce que nous ne savons pas comment manger. Nous avons un plus grand choix d'aliments qu'en tout autre temps de notre histoire mais nous mangeons encore mal. Pourquoi?

La plupart des experts en nutrition conviennent qu'il n'y a pas encore assez de connaissances au sujet des besoins humains fondamentaux. Nous connaissons mieux comment nourrir les porcs que nourrir les humains, mais nous ne pouvons pas mettre les humains dans un laboratoire. Nous savons cependant qu'un régime équilibré est important, avec pas trop d'aliments de base, ni trop peu.

MODE DE VIE

Dr. Anderson déclare qu'il est grand temps que nous reconnaissions que ces aliments sont maintenant un mode de vie et aident à fournir des repas agréables à l'année longue.

Mais les gens ont besoin d'être judicieux dans leur choix en se rappelant qu'un régime équilibré est la clé importante.

Le docteur Anderson ajoute: "Les gens devront prendre plus de responsabilité envers leurs habitudes de manger. Les aliments pratiques peuvent être très appréciables si nous savons bien les employer. Aucun être vivant, qu'il soit un rat ou un humain, ne peut subsister sur un régime régulier d'une seule sorte d'aliment. C'est aux gens à excercer leur jugement dans leur emploi d'aliments pratiques, autrement ils souffrent d'une déficience alimentaire dans leur régime".

Alors que dire du déjeuner? Ceux d'entre nous qui se passent du déjeuner habituellement ne compensent pas par des valeurs alimentaires plus tard dans la journée. La qualité de notre régime total est reliée à la qualité de notre déjeuner. Un mauvais régime, résultant surtout d'un mauvais déjeuner, peut causer un stress plus accentué.

Les Canadiennes sont invitées à porter le deuil le 22 octobre

TORONTO (PC) - Le comité d'action nationale sur le statut de la femme a décidé de chercher à obtenir l'appui des femmes du Canada lors d'un moratoire symbolique de la Charte canadienne des droits, le 22 octobre prochain.

L'organisme national fait savoir que des annonces sont déjà placées dans des journaux d'Ottawa et que d'autres le seront ailleurs, priant les femmes de se vêtir de noir ce jour-là et de faire du piquetage devant les immeubles fédéraux de leurs régions.

L'organisme affirme que la Charte des droits est morte le mois dernier, lorsque la Cour suprême du Canada a décidé de maintenir la validité d'une clause de la Loi indienne en vertu de laquelle les femmes indiennes qui épousent des non-Indiens perdent leur statut d'indigène.

La boîte à lunch

par Lucille TESSIER

Quelle quantité de lait doit contenir la boîte à lunch de l'adolescent? Est-il nécessaire de mettre un fruit ou un légume dans la boîte à lunch de l'écolier? L'adulte peut-il se permettre quelques sandwichs sans nuire à sa ligne?

La boîte à lunch, ouvrage de la diététiste Louise Lambert-Lagacé propose des solutions à ces questions importantes. Beaucoup plus qu'un livre de recettes, ce livre offre quantité de trucs, de menus, de suggestions pour répondre aux besoins nutritifs de tous ceux qui emportent leur diner.

Il n'y a pas si longtemps, la boîte à lunch semblait correspondre exclusivement aux besoins des écoliers et des ouvriers. Mais à mesure que les villes s'étendent, les distances à parcourir augmentent de sorte que l'habitude d'emporter un lunch de la maison figure maintenant chez les fonctionnaires, les secrétaires qui surveillent leur budget, les patrons soucieux de leur santé ou de l'emploi de leur temps.

Mme Lagacé décrit des menus conçus en grande partie pour répondre aux besoins de l'écolier mais qui s'adaptent facilement à toutes les autres catégories d'individus. Elle s'en remet surtout à l'aspect nutritif et agréable ayant au préalable cherché à connaître les goûts alimentaires de l'écolier au moyen de questionnaires distribués à des écoliers de la région de Montréal.

De ces questionnaires ressort que l'écolier préfère un repas chaud (76 pour cent) de spaghetti (43 pour cent) avec des légumes crus (88 pour cent) et une pomme (95 pour cent). Les menus suggérés tiennent compte de ces résultats tout en alternant repas chaud et repas froid, suivant les saisons.

L'auteur donne quelques recettes, allant des potages aux desserts mais s'attarde plutot à l'aspect nutritif des repas. Abondamment illustré de caricatures didactiques, le volume offre aussi nombre d'idées sur le choix des boîtes à lunch, des thermos et des contenants.

On peut se procurer "La Boîte à Lunch" publié par les Editions de l'Homme, en écrivant à 955 rue Amherst, Montréal. Le livre coûte $3.00.

LA COQUELUCHE

"Maladie contagieuse Caractérisée par une toux violente"

Sous le signe du "CRAPAUD"

Le club des Crapauds vous dit à tous bonjour, avec cette chronique écolière. Le club des Crapauds est formé de treize étudiants canadiens-français du grade neuf de Legal avec leur professeur, M. Raymond Tremblay. Le club débuta avec la nouvelle année scolaire et se réunit chaque jour pendant la classe de français.

Ce club nommé "Crapaud" (canadien - français) s'est formé spécialement pour répandre notre langue maternelle, le français. Nous réaliserons différents projets pendant l'année, tous en français et pour promouvoir le français. Nous avons déjà plusieurs projets en vue. Brièvement en voici quelques uns:

1) Etude de chants français, (folklore, chants populaires, et la Bonne chanson).

2) Théâtre français: (nous présenterons d'abord des pièces aux classes élémentaires ensuite peut-être aux plus grands.)

3) Organisation d'une soirée théâtrale pour jeunes et moins jeunes.

4) Reportage hebdomadaire au Franco-Albertain sur les activités à l'école.

5) Enseignement de quelques classes de français aux classes élémentaires par certains membres du club.

Le club des "Crapauds" est une nouvelle organisation et nous espérons sincèrement qu'elle réussira.

NOUVELLES SCOLAIRES:

Les portes de l'école s'ouvrent une autre fois pour inviter les élèves à commencer une autre année à l'école de Legal. Nous voyons que la plupart des étudiants sont prêts à se remettre au travail.

Cette année, il y a beaucoup de nouveaux étudiants dont la majorité viennent de Vimy. Nous souhaitons la bienvenue à tous les étudiants et professeurs anciens et nouveaux. Cette semaine a eu lieu les élections pour l'exécutif du Conseil des étudiants de l'école de Legal. Voici les résultats:

Président: Jimmy Hunting
Vice-président: Patsy Montpetit
Secrétaire: Cathy Montpetit
Trésorière: Paulette Cloutier
Organisateurs de soirées: Claude Létourneau et Margo Montpetit.

Représentant des sports pour les garçons: Mike Kallal. Représentante des sports pour les filles: Laurette Kieser. Félicitations à notre nouvel exécutif!

Aussi, nous aurons très bientôt, en effet le 21 septembre l'initiation des élèves de la neuvième année et les nouveaux élèves de la dixième année.

Bonne chance à tous, à la prochaine!.

Les Crapauds!.

Rapport de la dernière réunion de F.J.A.

La réunion du Conseil Général de Francophonie Jeunesse de l'Alberta avait lieu le 22 septembre à Edmonton. Des représentants de Bonnyville, Legal, Beaumont, Saint-Paul, Morinville, Girouxville, Donnelly, Saint-Isidore, Plamondon, Jean-Côté, Falher, Saint-Vincent et Edmonton assistaient à la réunion; le représentant de Calgary avait motivé son absence.

A cette réunion, les jeunes qui ont participé à une session de formation à Katimavik du 25 août au 2 septembre, ont fait leur rapport. Tous étaient d'accord que cette semaine avait été des plus enrichissantes. Peut-être, disaient-ils, que l'on pourrait avoir une rencontre semblable en Alberta. Chaque région nous fit ensuite un bilan de ses activités. Le Rouet de Falher, Les Grenouilles de Morinville, Legallire de Legal, Le Réveil de Plamondon, les Francs-Parleurs de Saint-Paul et les Anti-Coquilles de Bonnyville.

Les jeunes ont aussi discuté d'un prochain Rallye JeunAlta. Une discussion au sujet des buts d'une telle rencontre s'est poursuivie sous la direction de Maurine Sullivan et Martin Lavoie (se servant des plus récentes techniques d'animation apprises à Katimavik). Nous avons confié aux jeunes de Saint-Paul l'étude des possibilités d'un Rallye à Saint-Paul. Dans un autre contexte un groupe de F J A doit rencontrer prochainement le club de jeunes Ukrainiens pour planifier davantage une soirée franco-ukrainienne. F J A espère également coordonner la participation des jeunes à travers l'Alberta à l'occasion du concert de Mireille Mathieu le 12 et 13 novembre. Le concert fera suite à une journée de curling à laquelle participeraient les jeunes des différentes régions. La date limite pour donner vos noms aux responsables régionaux est le 15 octobre. On espère voir une ou deux équipes de chaque région se rendre à Edmonton dimanche le 11 novembre.



Les membres du Conseil ont choisi Marcel Durand et Paul Pelchat comme représentants de F J A au congrès de l'ACELF qui se déroulera à Toronto le 4, 5, 6 et 7 octobre. Nous espérons avoir un représentant de la région de Hinton à la prochaine réunion.

La prochaine réunion du Conseil Général de F J A aura lieu à Edmonton à 10008 - 109e rue, le 27 octobre à 2h.00 p.m.

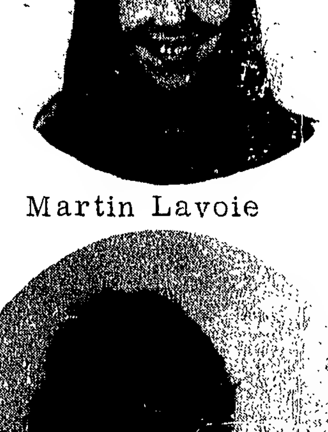
Daniel Poulin.

Elections au Rouet

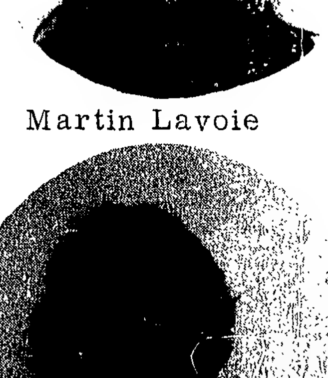
La campagne électorale du Rouet - est en marche. Au moment où nous allons sous presse, nous pouvons vous présenter les candidats inscrits jusqu'à date.

Ecoutez à C.H.F.A. votre émission "DISCO Z" pour entendre tous les candidats qui vous présenteront à tour de rôle leur programme pour l'année. Vous y entendrez aussi les détails concernant le vote qui se tiendra vendredi, le 28 septembre.

Doris Charest



Martin Lavoie



Marie Chailler



Albert Lemire



Line Paradis



Yvonne Turcotte

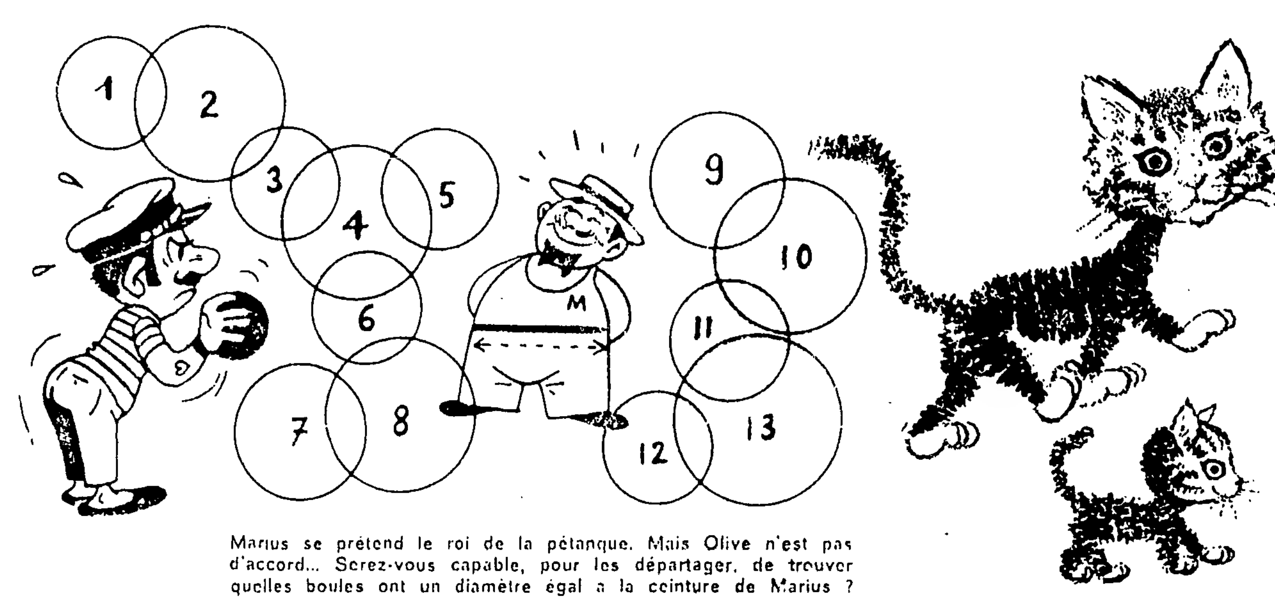


A Bonnyville on se berce

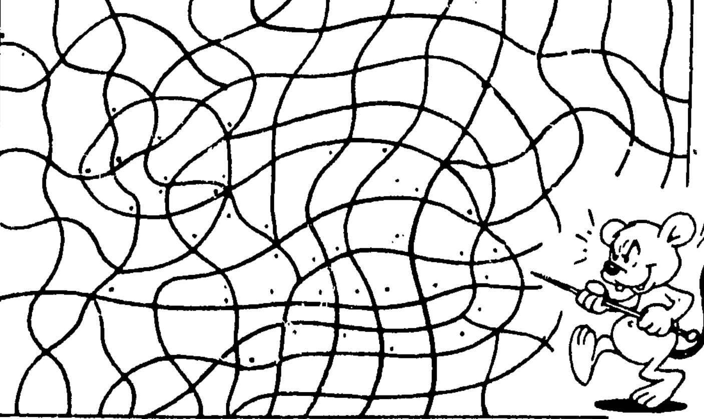
Les Anti-Coquilles un groupe de jeunes de Bonnyville se préparent à faire un "BERCETHON". Le "Bercethon" aura lieu samedi le 29 septembre de 9h.00 jusqu'à 7h.00 p.m. devant l'édifice provincial. Si la température ne le permet pas les jeunes seront aux sous-sol de la bibliothèque publique.

Les 10 jeunes se berceront pendant environ neuf heures. Les profits de ce "BERCETHON" iront à la construction d'une piscine à Bonnyville.

POP CORN



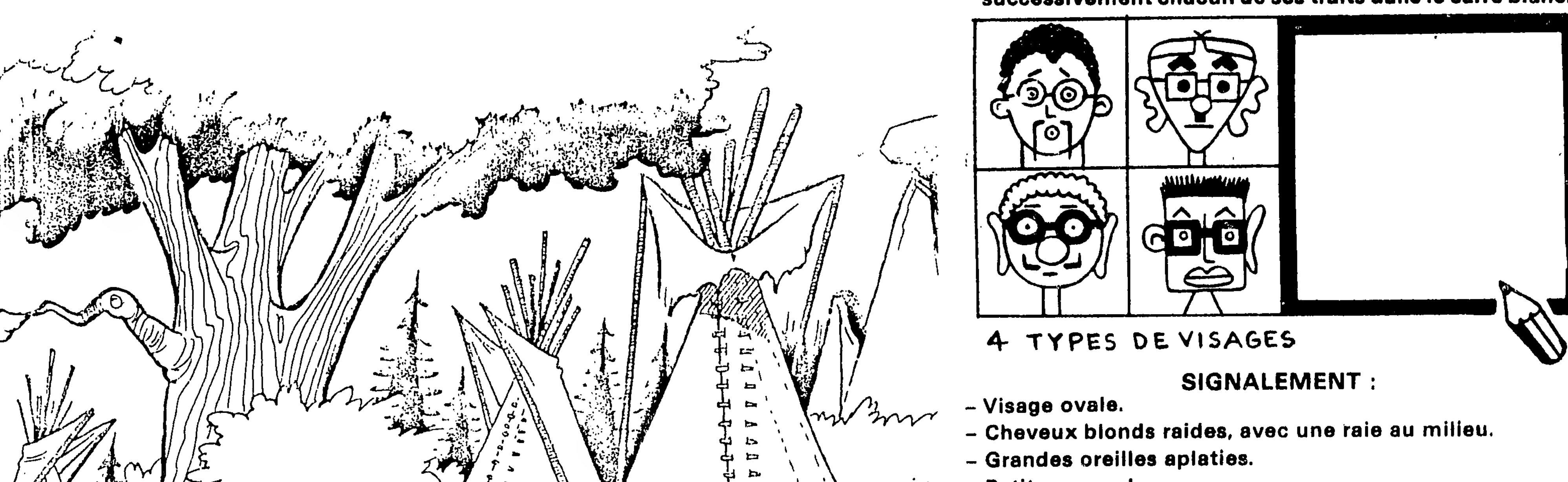
Marius se prétend le roi de la pétanque. Mais Olive n'est pas d'accord... Serez-vous capable, pour les départager, de trouver quelles boules ont un diamètre égal à la ceinture de Marius ?



UNE SOURIS BIEN TÉMÉRAIRE... VOUS POURREZ EN JUGER LORSQUE VOUS AUREZ NOIRCI LES CASES POINTÉES.

LE PORTRAIT-ROBOT

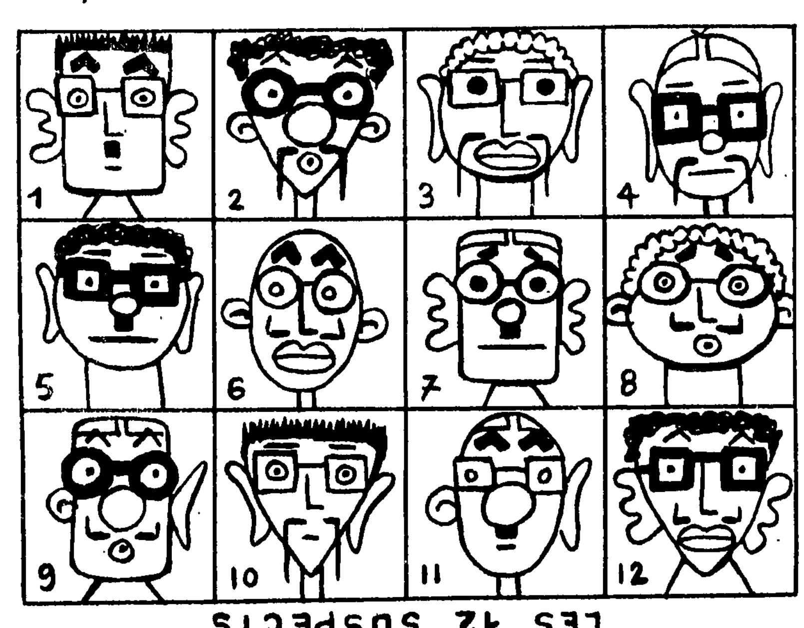
- Un crime vient encore d'être commis, à vous de trouver le coupable !...
- Lisez attentivement son signalement, puis en vous aidant, comme modèles, des 4 visages-types, dessinez successivement chacun de ses traits dans le carré blanc...



4 TYPES DE VISAGES

SIGNALEMENT :

- Visage ovale.
- Cheveux blonds raides, avec une raie au milieu.
- Grandes oreilles aplaties.
- Petit nez rond.
- Grande bouche aux lèvres fines.
- Moustaches tombantes.
- Cou maigre.
- Petits yeux noirs.
- Sourcils fins et horizontaux.
- Grosses lunettes épaisses et carrées.
- Quand vous aurez terminé votre dessin, comparez-le avec le tableau des 12 suspects et vous découvrirez le coupable.



LES 12 SUSPECTS

Moky aime beaucoup les veillées au camp, car le grand chef raconte des histoires... Veux-tu finir cette belle image en la coloriant comme tu voudras.

VOIR ET ECOUTER

Horaire à CBXFT — Semaine du 29 au 5 octobre — Canal ONZE

samedi

09h.00
TELECHROME
10h.00
MINI-FEE
10h.30
YOGI ET POPOTAME
11h.00
MON AMI BEN
11h.30
LASSIE
12h.00
BASEBALL
14h.30
PSST PSST AIE LAI
15h.30
SPORTHEQUE
16h.30
LES ECHOS DU SPORT
17h.00
BAGATELLE
18h.00
LA PINCE A LINGE
18h.30
TELEJOURNAL
19h.00
WALT DISNEY
20h.00
MON PAYS MES AMOURS
20h.30
TELEJOURNAL
21h.00
FOOTBALL

23h.30
CINEMA

—MON ONCLE ANTOINE
Comédie dramatique réalisée par Claude Jutra, avec Jean Duceppe, Jacques Gagnon, Olivette Thibault et Claude Jutra. Dans un village minier des Cantons de l'Est, un jeune garçon fait son apprentissage de la vie. La veille de Noël, l'année de ses 15 ans, il accompagne son oncle Antoine qui est aussi croque-mort du village, dans une randonnée en traîneau pour aller chercher le corps d'un enfant mort dans la journée. L'oncle s'enivre au cours du voyage et le coffre glisse hors du traîneau (71).

dimanche

09h.00
GRANGALLO ET PETITRO
09h.30
LE ROI LEO
10h.00
LE JOUR DU SEIGNEUR

11h.00
30 DIMANCHES
11h.30
FANTAISIE LYRIQUE
12h.00
CINEMA

"Le deuxième souffle". Film policier réalisé par Jean-Pierre Melville avec Lino Ventura, Paul Meurisse et Christine Fabriga.

14h.30
LA SEMAINE VERTE
15h.30
D'HIER A DEMAIN
16h.30
ECHOS DU SPORT
17h.00
5 D
18h.00
POLITIQUE ATOUT
18h.30
TELEJOURNAL
19h.00
QUELLE FAMILLE
19h.30
LES BEAUX DIMANCHES
22h.30
LA FLECHE DU TEMPS
23h.00
TELEJOURNAL
23h.30
RENCONTRE
00h.00
CINE-CLUB

"ACCATONE"

lundi

09h.15
EN MOUVEMENT
9h.30
LES ORALIENS
9h.45
LES 100 TOURS
10h.00
LES CHIBOUKIS
10h.15
OUM LE DAUPHIN BLANC
10h.30
LES CROISADES
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
CHEVALIERS DU CIEL
12h.00
PEPINOT
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA

La Grosse Caisse. Comédie réalisée par Alex Joffré, avec Bourvil, Paul Meurisse et Françoise Deldick. Un poinçonneur du métro parisien voit passer tous les soirs le wagon transportant les recettes de la journée. Il écrit un roman policier où il raconte l'attaque à main armée du wagon; mais les éditeurs le refusent. Dépité, il lit son manuscrit à un roitelet de la pègre, qui décide de tenter l'aventure (65).

16h.00
BOBINO
16h.30
MAIGRICHON
17h.00
DAKTARI
18h.00
CHER ONCLE BILL
18h.30
ACTUALITES 24
19h.30
LES PIERRAFEU
20.h00
LES FORGES
20h.30
MONT JOYE
21h.00
DESTINATION CANADA
21h.30
JASON KING
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ MOI LISE
00h.00
CINEMA

Je, tu, elles. Film fantastique réalisé par Peter Foldes, avec Jacqueline Coué, Monique Lejeune, Henri Piegay et Francis Blanche. Musique de Bernard Parmegiani. Un peintre place une annonce pour trouver une gardienne d'enfants. La jeune fille qui est choisie n'est pas au bout de ses surprises (Fr. 71).

mardi

09h.15
EN MOUVEMENT
9h.30
LES ORALIENS
9h.45
LES 100 TOURS
10.h00
MINUTE MOUMOUTE
10h.15
LES CONTES DE LA RIVE
10h.30
CONTES FANTASTIQUES
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
LAUREL ET HARDY
12h.00
FRANCIS & LES FAUVES
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA

Les Deux Orphelines. Mélodrame réalisé par Riccardo Freda, avec Sophia Darès, Valeria Ciangottini et Mike Marshall. Deux orphelines arrivent à Paris. Conquis par la beauté de l'une, un marquis la fait enlever alors que la seconde, aveugle, est recueillie par une horrible femme (Fr.-it. 65).

16h.00
BOBINO
16h.30
NIC ET PIC
17h.00
DANIEL BOONE
18h.00
TOOMAI
18h.30
ACTUALITES 24
19h.30
LA PETITE SEMAINE
20h.00
VEDETTES EN DIRECT
21h.00
RUE DES PIGNONS
21h.30
LE 60
22h.30
LE TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ-MOI LISE
00h.00
CINEMA

L'Inspecteur. Film d'aventures réalisé par Philip Dunne, avec Stephen Boyd, Dolores Hart et Leo McKern. En 1946, un inspecteur de la police hollandaise est chargé de surveiller un homme soupçonné de s'adonner à la traite des blanches. Son enquête le mène à Londres où il découvre l'homme et sa dernière victime: une survivante des camps de concentration nazis qui désire se rendre en Palestine (USA 62).

mercredi

09h.15
EN MOUVEMENT
9h.30
LES ORALIENS
9h.45
LES 100 TOURS
10h.00
CLAK
10h.30
MON PAYS ET LE SIEN
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
LE COMTE YOSTER
12h.00
LES ESPIEGLES RIENT
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA

Tex Granger, le Cavalier de minuit (1re époque). Film réalisé par D. Abrahams, avec Robert Kellard, Peggy Stewart et Buzz Henry. Des bandits, dirigés par un financier influent, pillent les fermes. Tex Granger, surnommé le Cavalier de minuit, se constitue justicier (USA).

16h.00
BOBINO
16h.30
PICOTINE
17h.00
CENT FILLES A MARIER
18h.00
ACTUALITES 24
19h.00
FOOTBALL

21h.30
SIMON LOCKE
22h.30
AMOUR GRENOUILLE
23h.30
TELEJOURNAL
00h.00
CINEMA

Des clowns par milliers. Comédie réalisée par Fred Coe, avec Jason Robards, Barbara Harris et Barry Gordon. Un scripteur d'émissions pour enfants a abandonné son emploi. Il vit dans un logement minable avec son neveu qu'il a adopté. La direction de l'école que fréquente l'enfant envoie deux travailleurs sociaux pour enquêter sur le comportement du père adoptif (USA 65).

jeudi

09h.15
EN MOUVEMENT
9h.30
LES ORALIENS
9h.45
LES 100 TOURS
10h.00
MINUTE MOUMOUTE
10h.15
FABLIO LE MAGICIEN
10h.30
VERS L'AN 2000
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
HISTOIRE SANS PAROLE
12h.00
LANCELOT AGENT SECRET
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA

Tex Granger, le Cavalier de minuit (2e époque). Film réalisé par D. Abrahams, avec Robert Kellard, Peggy Stewart et Buzz Henry. Aidé du jeune Jimmy et du chien Duke, Tex Granger traque les bandits qui terrorisent la région (USA).

16h.00
BOBINO
16h.30
GRUGEOT ET DELICAT
17h.00
SALTO MORTALE
18h.00
LES CHEVAUX DU SOLEIL
18h.30
ACTUALITES 24
19h30
LES GRANDS FILMS

"La comtesse de Hong Kong". Comédie réalisée par Charles Chaplin avec Sophia Loren, Marlon Brando, Sydney Chaplin, do, Sydney Chaplin, Charles Chaplin. Natacha, fille d'un aristocrate russe exilé à Hong Kong après la révolution, cherche à fuir sa vie de déclassée. Invitée pour une soirée à bord d'un navire en partance pour les E.U. elle se cache dans la cabine d'Ogden Mears, un riche diplomate américain en instance de divorce.

21h.30
LE TRAVAIL
22h00
CONSOMMATEURS
22h30
TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ MOI LISE
00h.00
LES ESPIONS

vendredi

09h.15
EN MOUVEMENT
9h.30
LES ORALIENS
9h.45
LES 100 TOURS
10h.15
HYPOLITE
10h.30
LES ANIMAUX CHEZ EUX
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
LA GRANDE AVENTURE
12h.00
FRANFRELUCHE
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA

Mission spéciale à Caracas. Film d'espionnage réalisé par Raoul André, avec Rod Carter, Jany Clair et Louise Carletti. Un trafiquant d'armes du Vénézuéla s'embarque pour l'Europe avec les plans d'une arme secrète. Mais une bande rivale veut s'emparer de ces plans. Le trafiquant est assassiné. Les services français d'espionnage se chargent de l'affaire (Fr.-it.-esp. 65).

16h.00
BOBINO
16h.30
SOL ET GOBELET
17h.00
BONEY
18h.00
SKIPPY
18h.30
ACTUALITES 24
19h.30
MARCUS WELBY M.D.
20h.30
HORS SERIES
21h.30
TOURNESOL
22h.00
DOSSIER
23h.30
TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ MOI LISE
00h.00
CINEMA

"La bataille pour Anzio". Drame de guerre réalisé par Edward Dmytrick, avec Robert Mitchum, Peter Falk et Earl Holliman. En 44, les Alliés opèrent un débarquement à Anzio. A leur grande surprise, les allemands n'offrent aucune résistance. Craignant un piège, le commandant fortifie ses positions. (It. 68)

Programmation française de CBXAT de 9h.00 à 12h.00 a.m.

Rivière-la-Paix: au canal 7
A Grande Prairie: au canal 10
A Manning: au canal 12
A High Prairie: au canal 2

SAMEDI 29 septembre

9h.30:
PICOLO - Emission pour enfants

10h.00:
GENIES EN HERBE - Emission - questionnaire mettant en compétition des étudiants au secondaire de diverses régions du pays.

10h.30:
QUELLE FAMILLE - Chronique de la famille Tremblay dont l'action se passe à Montréal.

11h.00:
LA PORTEUSE DE PAIN - Feuilleton d'après l'oeuvre de Xavier de Montépin.

DIMANCHE 30 septembre

9h.00:
FLIP ET CIE - Emission pour enfants

9h.30:
PRELUDE - Rencontre avec de jeunes musiciens du Québec.

10h.00:
CONSOMMATEURS AVERTIS - Emission destinée à renseigner et à protéger le consommateur.

10h.30:
LES BELLES HISTOIRES - Téléroman de Claude-Henri Grignon.

11h.30:
M. TANG.

LE MOT CACHÉ

1	X	S	P	Y	N	E	G	A	H	R	E	G	N	I	B
2	L	P	O	E	M	O	L	A	S	B	A	I	K	A	L
3	O	E	R	L	E	L	C	L	A	R	L	C	L	A	E
4	E	R	C	E	A	H	E	R	U	R	O	I	V	L	G
5	I	I	B	V	Y	U	O	S	E	O	U	U	B	O	N
6	R	L	E	P	A	J	A	B	A	E	D	A	G	Z	O
7	E	F	R	R	A	U	S	U	T	I	L	E	Y	E	N
8	G	E	E	O	B	X	M	U	S	Z	T	Z	O	C	T
9	E	P	T	I	U	N	A	B	A	O	E	S	L	N	C
10	I	P	N	O	O	Z	R	C	A	H	N	A	A	L	O
11	V	E	M	J	O	R	A	N	C	N	U	E	O	B	G
12	I	I	I	R	O	D	E	O	O	D	F	V	P	R	N
13	L	D	I	D	G	R	E	C	E	E	I	F	E	I	A
14	O	N	E	E	N	I	D	E	F	S	L	E	O	Z	C
15	B	F	H	C	I	N	U	M	E	P	I	C	I	E	R

RG

8 LETTRES LE MOT CLEF ABEILLE CHARPENTIERE

A–
Asmara
Asura
Aubin
Ausone
Auteuil
Avalos
Azorin
B–
Baikal
Balzac
Banff
Baroja
Bastia
Béret
Berlin

Binger
Bolivie
Brize
C–
Chezy
Chypre
Claude
Cléon
Clovis
Cognac
D–
Dieppe
Dijon
Duval
E–

Egérie
Egmont
Elbée
Epicier
F–
Fédine
Fédor
Féval
G–
Grèce
H–
Hagen
L–
Limoux
M–

Munich
O–
Odéon
P–
Péril
Porc
R–
Ravel
Rodéo
Rouget
S–
Salomé
Z–
Zoel
Zola

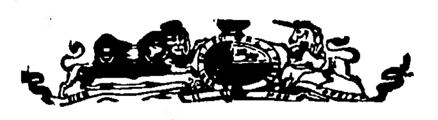
Cartes d'affaires

AVIS D'INTENTION DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA
PROVINCE DE L'ALBERTA

AVIS EST PAR LES PRESENTES donné que je, ISLAY MAY KREJCI, également connu sous le nom de ISLAY FRANK, résidant à Edmonton, dans la province de l'Alberta, préposé à l'emballage, ai l'intention de présenter une demande au Directeur des Statistiques Vitales, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, R.S.A. 1970, pour le changement suivant:

1. Pour le changement de mon nom à ISLAY MAY FRANK



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "EQUIPMENT RENTAL, GEOTECHNICAL INVESTIGATION, MILE 939 to MILE 725, MacKENZIE HIGHWAY, N.W.T." seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 5 OCTOBRE 1973.

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et aux bureaux du Ministère à HAY RIVER, FORT SMITH, YELLOWKNIFE, FORT SIMPSON et INUVIK, T.N.O.

Gérant du projet: M. R.S. Thomas, D.P. W. Edmonton
Tél.: 425-7066

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick,
Chef, Services financiers et administratifs
Régionale de l'Ouest

ED 56



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

AVIS DE CHANGEMENT DE DATE D'APPEL D'OFFRES

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE que la date pour la réception des soumissions pour "CONSTRUCTION OF COTTAGE HOSPITAL, EDZO, T.N.O." qui était fixée au 28 SEPTEMBRE 1973 a été reportée à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 5 OCTOBRE 1973.

R.A. Melnick,
Chef, Services financiers et administratifs
Régionale de l'Ouest

ED 58

Règlement de 1973 concernant les oiseaux migrateurs en Alberta

OTTAWA - Le Règlement concernant les oiseaux migrateurs, rendu public par le Service canadien de la faune du ministère de l'Environnement, n'a pas fait l'objet de modifications, en 1973, pour ce qui est des dispositions qui s'appliquent à l'Alberta. Toutefois, des études de populations d'oiseaux aquatiques reproducteurs, menées par le Service et par le Bureau de la pêche et de la chasse sportives des Etats-Unis, ont indiqué que la reproduction des canards en Alberta sera cette année légèrement inférieure à celle de 1972. Le temps sec des prairies, qui a asséché les étangs, et les conditions pluvieuses des prés-bois, qui ont causé l'inondation des aires de nidification, ont occasionné l'abaissement du taux de reproduction chez les canards. En effet, étangs et couvert végétal sont essentiels à la bonne reproduction de cette espèce.

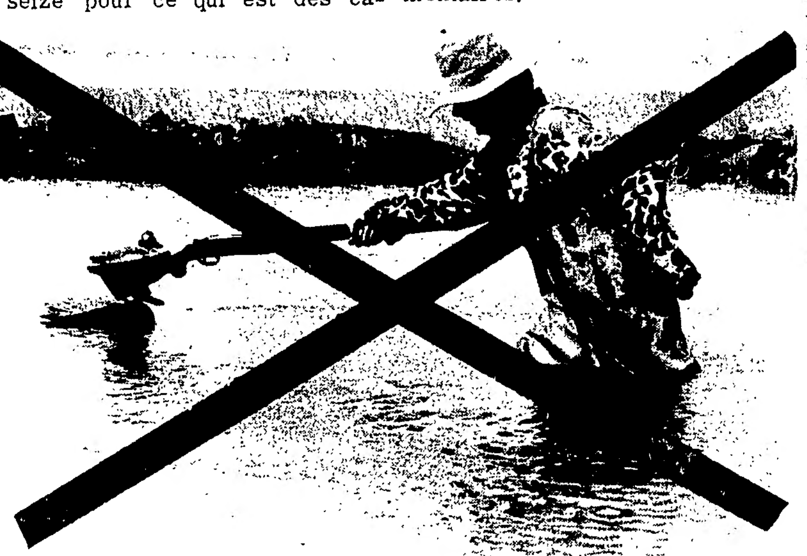
Les limites de prises quotidiennes et les limites d'oiseaux à posséder sont de huit et de seize pour ce qui est des canards et de dix pour les oies et bernaches, parmi lesquelles deux oies à front blanc au plus peuvent être prises et quatre au plus peuvent être possédées. Dans le cas des foulques, les limites de prises et de possession sont de huit et de seize respectivement et, dans le cas des bécassines et des râles, de dix et de vingt.

On demande aux chasseurs de bien prendre soin d'inscrire quotidiennement le résultat de leur chasse sur le tableau joint à leur permis. Ils pourront ainsi plus facilement répondre aux questionnaires de l'enquête sur les prises d'oiseaux migrateurs. Les permis sont offerts dans les bureaux de poste contre la somme de $2.

Les bureaux de postes afficheront en outre des avis sur le règlement de chasse. On recommande aux chasseurs de prendre connaissance des mesures réglementaires provinciales pour être au courant de restrictions supplémentaires.

Dates des saisons de chasse

Région	Canards, râles, foulques, bécassines	Bernaches du Canada, oies à front blanc	Autres oies et bernaches
Zone 1	Du 1er septembre au 8 décembre	Du 1er septembre au 8 décembre	Du 1er septembre au 8 décembre
Zone 2	Du 1er septembre au 8 décembre	Du 1er septembre au 8 décembre	Du 1er septembre au 8 décembre
Zone 3	Du 10 septembre au 29 décembre	Du 10 septembre au 29 décembre	Du 10 septembre au 29 décembre
Zone 4	Du 10 septembre au 29 décembre	Du 10 septembre au 29 décembre	Du 10 septembre au 29 décembre
Zone 5	Du 20 septembre au 3 janvier	Du 5 septembre au 19 septembre	Du 20 septembre au 3 janvier
Aire de protection des oies et bernaches		et du 5 octobre au 3 janvier	
Zone 6	Du 20 septembre au 3 janvier	Du 5 octobre au 3 janvier	Du 20 septembre au 3 janvier
Zone 7	Du 20 septembre au 3 janvier	Du 5 octobre au 3 janvier	Du 20 septembre au 3 janvier
Zone 8	Du 5 septembre au 1er décembre	Du 5 septembre au 1er décembre	Du 5 septembre au 1er décembre





Quel oiseau veut-on chasser?- Voici une première et fâcheuse expérience. En tout cas, c'est une drôle (et dangereuse) de façon d'approcher un leurre (photo du haut)! En bas, notre homme se ravise et nous démontre le savoir-faire d'un chasseur chevronné.